

école supérieure d'arts
& médias de Caen/Cherbourg

Rapport d'activité 2017–2018

| | |
|---|----|
| Introduction | 3 |
| L'enseignement artistique supérieur | 5 |
| Les relations internationales | 7 |
| Les formations non diplômantes | 9 |
| Les partenariats et l'action culturelle | 11 |
| Les ressources | 13 |
| Les instances | 15 |
| Et en 2019 ? | 17 |



L'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg (ésam) a organisé en septembre 2018 sa huitième rentrée académique. Aux 256 étudiants inscrits dans les cursus d'enseignement supérieur s'ajoutent les 40 élèves de la classe préparatoire et les 1 185 élèves, enfants et adultes, qui fréquentent les ateliers Grand public hebdomadaires ainsi que les stages.

De profondes évolutions

L'ésam a connu d'importants changements depuis janvier 2017. Ceux-ci trouvent leur source dans l'évaluation conduite par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) en 2016, qui a mis en évidence un certain nombre d'éléments à préciser, à définir ou à résoudre, qui peuvent être résumés selon les trois points suivants :

- La maquette pédagogique doit être retravaillée: le découpage en mentions ne semble pas se justifier au regard des objectifs fondamentaux du cursus, l'abandon de l'option Communication s'impose;
- Le fonctionnement de l'ensemble des instances semble confus et nécessite une gouvernance à renforcer;
- La formation pourrait souffrir d'un manque de rayonnement et d'attractivité: les partenariats méritent d'être approfondis.

À ces remarques s'ajoute une réflexion concernant la recherche et la lisibilité de la politique de l'établissement dans ce domaine. Cette feuille de route a structuré le projet d'orientation 2017–2019 porté par le directeur général recruté en janvier 2017, Arnaud Stinès. Le présent document présente les points saillants de l'activité de l'école dans cette perspective, à savoir :

- Une maquette pédagogique redéfinie et une offre de formation repensée sur les deux sites de l'établissement;
- Des nouveaux statuts pour l'Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC), une gouvernance renouvelée, des fiches de postes harmonisées et un nouvel organigramme structuré;
- Des nouveaux partenariats;
- L'ouverture d'un Doctorat de recherche et création artistique, Recherche – Art – Design – Innovation – Architecture en Normandie (RADIAN).

Il rend compte des évolutions pour l'enseignement supérieur, les relations internationales, les formations non diplômantes, les partenariats extérieurs. Il présente les quelques éléments synthétiques d'un bilan social et financier.

Les principales évolutions depuis janvier 2017

- Pédagogie, enseignement supérieur :
 - Fusion des options Art et Communication;
 - Fermeture progressive du premier cycle à Cherbourg;
 - Ouverture d'une option second cycle Design Éditions à Caen;
 - Fusion des mentions Formes/langages, Corps/espaces et Intermédias dans une mention généraliste Art;
 - Ouverture d'un Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP – grade Master) option Art mention Cherbourg;
 - Révision du format des voyages d'études;
 - Réorganisation du concours d'entrée;
 - Rentrée anticipée en première année du Diplôme National d'Art (DNA – grade Licence);
 - Mise en place de modules pédagogiques d'initiation technique;
 - Mise en place de modules pédagogiques de perfectionnement technique individualisés;
 - Réorganisation des coordinations;
 - Organisation d'un séminaire pédagogique;
 - Définition et mise en œuvre de la progression pédagogique au fil des cursus;
 - Définition et mise en œuvre des séminaires d'initiation à la recherche;
 - Développement de nouveaux partenariats pour favoriser la mobilité internationale des étudiants;
 - Développement de nouveaux partenariats pour l'insertion professionnelle des diplômés;
 - Définition et organisation de la recherche via le Conseil scientifique;
 - Adhésion à la Communauté d'Universités et Établissements (ComUE) Normandie Université;
 - Ouverture du Doctorat RADIAN;
 - Augmentation progressive des droits d'inscription tout en maintenant un tarif modulé pour les étudiants boursiers.

- Formations non diplômantes :
 - Réorganisation horaire des ateliers Grand public;
 - Ouverture d'un nouvel atelier « Photographie numérique » à Caen;
 - Modulation tarifaire des ateliers grand public en fonction du quotient familial;

- Mise en place des inscriptions en ligne;
- Inscription dans le dispositif Culture & diversité;
- Association à la Classe à Horaires Médiagés Arts Plastiques (CHAAP) du collège de Mondeville;
- Augmentation des effectifs de la classe préparatoire;
- Partenariat avec le Rectorat pour une deuxième voie d'accès en classe préparatoire, destinée aux élèves inscrits en option Arts plastiques au lycée.

→ Instances, ressources :

- Réforme des statuts de l'EPCC;
- Réécriture de l'ensemble des fiches de poste;
- Définition d'un nouvel organigramme;
- Mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP);
- Mise en place d'un budget participatif.

→ Supports de communication :

- Rationalisation de la stratégie de communication;
- Lancement d'un nouveau site web;
- Refonte de la charte graphique.

Une offre de formation repensée

→ Les diplômes nationaux d'art :

L'ésam dispensait un Diplôme National d'Art et Techniques (DNAT) au sein de l'option Design graphique depuis 1983. Conformément aux évolutions nationales, celui-ci devient un Diplôme National d'Art (DNA) option Design mention Design graphique à compter de la rentrée académique 2017. Par la même occasion, le Diplôme National d'Arts Plastiques (DNAP) option Art est devenu un DNA option Art.

Le changement de ces diplômes n'est pas seulement un changement d'appellation. Le DNA confère désormais le grade de Licence et permet d'envisager alors le DNA option Design au sein de l'école non plus seulement comme un diplôme préfigurant une insertion professionnelle rapide, mais avec le choix laissé à l'étudiant de continuer son cursus.

→ Une fusion des options Art et Communication dans le second cycle et la création d'une nouvelle option Design mention Éditions :

Dans le cadre de son projet pédagogique et après avis favorable du Hcéres et du Conseil National de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche (CNESER), les options Art et Communication, dont les modalités d'enseignements et les projets pédagogiques étaient extrêmement proches depuis quelques années, ont fusionné dès la rentrée 2017–2018. Dans le prolongement du nouveau DNA Design graphique, il a été créé un second cycle, avec une préfiguration à la rentrée 2017–2018, un DNSEP option Design mention Éditions à la rentrée 2018–2019.

Cette nouvelle option prend appui sur le travail engagé de longue date à la fois au sein d'une mention Éditions dans l'option Art, et d'une réflexion sur le prolongement dans un second cycle de l'option Design, partant notamment du constat que de nombreux étudiants poursuivaient leurs études dans d'autres écoles à l'issue de leur DNA (et précédemment DNAT) option Design. Elle permet le renforcement du design au sein de l'école et le développement de l'attractivité régionale pour l'enseignement artistique supérieur.

→ L'enseignement supérieur sur le site de Cherbourg :

Dans le cadre de la définition du nouveau projet pédagogique de l'ésam, le Conseil d'administration, lors de la séance du 16 juin 2017, avait approuvé la fermeture progressive du premier cycle sur le site de Cherbourg. Les faibles effectifs en premier cycle sur ce site (moins de 20 étudiants à la rentrée 2016–2017) ne permettaient pas d'engager une dynamique de formation pleinement profitable aux étudiants et équitable par rapport aux conditions d'études proposées à Caen. Les derniers étudiants ont ainsi terminé leur cursus DNA au mois de juin 2018.

Parallèlement à la fermeture du DNA à Cherbourg, l'ouverture d'une mention DNSEP sur le site de Cherbourg avait été entérinée au sein de l'option Art (second cycle). Après une année de préfiguration en 2017–2018 avec des étudiants volontaires, une première promotion d'une dizaine d'étudiants a intégré cette nouvelle formation dénommée « Mention de Cherbourg » à compter de la rentrée 2018–2019. Cette formation prend en compte les spécificités du site, le tissu culturel et social de la ville et une pédagogie innovante, tout en étant ouverte à l'international, afin de permettre une attractivité forte pour ce nouveau DNSEP.

De nouveaux statuts, une gouvernance renouvelée

→ Des nouveaux statuts pour l'établissement :

Les statuts de l'établissement ont fait l'objet d'une modification afin de permettre leur adéquation avec l'organisation et la vie de l'établissement, après plus de six ans de fonctionnement.

Cette modification des statuts a dû également s'adapter aux évolutions statutaires des membres fondateurs (Nouvelles Communautés urbaines, Région etc.). Les nouveaux statuts ont installé la parité dans l'ensemble des instances, assuré une meilleure représentativité de la diversité des formations au sein du Conseil des Études et de la Vie Étudiante (CEVE), installé un nouveau format de Conseil scientifique. Les contributions des tutelles y sont inscrites, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales.

→ Des fiches de postes harmonisées et un nouvel organigramme structuré :

À compter de l'automne 2017, un nouvel organigramme a été soumis et validé par les différentes instances compétentes. La refonte de cet organigramme, structuré en trois pôles (Ressources, Pédagogie et Relations extérieures), a été l'occasion de mettre à jour et d'harmoniser l'ensemble des fiches de poste des agents.

Enrichissement des partenariats

→ Au niveau régional :

En région Normandie, l'ésam a renforcé ses liens avec les services du Rectorat via la signature d'une convention qui couvre l'ensemble des actions en lien avec l'Éducation Nationale, du primaire à l'enseignement supérieur. En étroite concertation avec le Recteur d'académie, des modalités spécifiques de l'accès à la classe préparatoire de Cherbourg pour les élèves de lycées partenaires ont été initiées. Depuis, les effectifs de la classe préparatoire sont passés de 20 à 40 élèves par an.

Les autres établissements d'enseignement supérieur relevant de la tutelle pédagogique du ministère de la Culture, l'École Supérieure d'Art et Design Le Havre-Rouen (ÉSADHaR) et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie (ENSA), ont entrepris avec l'ésam de nombreuses initiatives communes, au bénéfice des étudiants. La plus remarquable est l'ouverture du Doctorat RADIANT, prolongée par la constitution d'une unité de recherche commune aux trois établissements. L'ésam et l'ÉSADHaR entreprennent également l'organisation d'une exposition commune de leurs diplômés. L'ÉSADHaR a invité l'ésam à participer à la Saison Graphique au printemps 2019.

L'ésam travaille régulièrement avec le Frac Normandie Caen (cycle de conférences, expositions, accueil d'étudiants), l'IMEC, (Impressions Multiples, workshops), le CCNCN (cycle de conférences), l'Artothèque (programme de résidences, cycle de conférences) la Comédie de Caen (festival Écritures partagées), le Café des images (cycle de conférences, festival Si Cinéma), la Bibliothèque Alexis de Tocqueville (Impressions Multiples, Booklab), le festival Interstice (exposition), le Musée des Beaux-Arts de Caen (workshops), le Musée Thomas Henry (festival Femmes dans la Ville). La liste n'est pas exhaustive.

→ Au niveau national :

L'ésam s'inscrit dans le réseau des écoles d'art Grand Ouest, qui vise à mutualiser des ressources et partager des expériences en matière de recherche, communication, attractivité. Une exposition collective

au Palais de Tokyo a ainsi vu le jour au printemps 2018. Un partenariat avec Le Confort Moderne offre à deux diplômés par an une résidence visant à faciliter leur insertion professionnelle.

L'ésam est active pour accompagner ses diplômés dans le cadre de manifestations nationales consacrées à la jeune création (salon de Montrouge, biennale de Mulhouse, jeune création au Palais de Tokyo).

→ Au niveau international :

L'ésam a signé un partenariat avec une structure artistique tchèque, Bubahof, afin de disposer à l'année d'un logement et d'un atelier de travail à Prague. Bubahof accueille des étudiants, des diplômés, des personnels de l'école, des curateurs invités et les introduit auprès de la scène artistique tchèque. Ce pied à terre a permis la signature d'un accord Erasmus avec l'école supérieure d'art Umprum. Il a débouché également sur un partenariat avec le centre d'art contemporain Meetfactory, qui accueille désormais un diplômé de l'ésam dans le cadre de son programme estival de résidences d'artistes.

Des échanges récents avec la Casa de Velazquez viseront à mettre en place une bourse de mobilité pour un ou plusieurs diplômés de l'ésam au sein de cette institution française en Espagne.

En 2018, l'ésam compte 32 partenaires internationaux (23 dans le cadre du programme Erasmus et 9 ententes individuelles).



Atelier BOOKLAB à la Bibliothèque Alexis de Tocqueville, octobre 2018 – Photo: M. Masson

Nouvel élan pour la recherche

→ L'installation du Conseil scientifique :

Le Conseil scientifique de l'ésam a été installé le 12 avril 2018, présidé par le directeur général. Il est composé pour 50 % de personnels de l'ésam et 50 % de personnalités qualifiées, à parité femmes/hommes. Le conseil scientifique a défini les modalités d'un appel à projet « recherche » au sein de l'ésam, il a acté le principe d'accompagner les enseignants souhaitant passer un doctorat ou une Habilitation à Diriger les Recherches (HDR) par une décharge horaire. Il a fait part de ses remarques lors du processus de sélection des doctorants dans le cadre de RADIANT.

→ La création d'un Doctorat de recherche et création artistique, RADIANT :

L'ésam, l'ÉSADHaR et l'école nationale supérieure d'architecture de Normandie (ENSA) ont proposé à la ComUE Normandie-Université de créer un Doctorat de Recherche et Création d'un nouveau genre, investissant les champs de l'art, du design, de l'architecture et de la création littéraire. Celle-ci en a saisi l'opportunité : le 18 avril 2018, le Conseil des membres de l'école doctorale 558 « Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage » émettait un avis favorable à ce projet porté par les deux écoles supérieures d'art et l'école d'architecture. Le 24 avril, le Conseil des écoles doctorales de la ComUE Normandie-Université confirmait cet avis, permettant l'ouverture du Doctorat RADIANT dès la rentrée 2018–2019.

101 candidats étaient en concurrence pour les trois bourses doctorales. Sept candidats ont été reçus par le jury, qui a sélectionné Alexis Guillier, Matthieu Martin et Guillaume Aubry. Une convention tripartite a été signée le 20 novembre 2018 entre les différents partenaires, précisant les modalités de coopération avec l'école doctorale accueillant ces doctorants. Ceux-ci auront dès lors accès à l'ensemble des équipements des établissements supérieurs d'enseignement artistique et des universités partenaires.

Au niveau national ce Doctorat représente une innovation considérable pour la Normandie car il est un des rares en France à conjuguer une démarche de recherche et création artistique qui allie rigueur intellectuelle et approche sensible, en considérant que la réalisation d'une œuvre constitue un enjeu de recherche au même titre que l'appareil théorique qui l'accompagne.



L'enseignement artistique supérieur

Sous la tutelle pédagogique du ministère de la culture, l'ésam dispense à 256 étudiants une formation dans les champs de l'art, du design et de l'édition. Les étudiants de l'ésam se voient délivrer, au terme de trois, cinq ou huit ans, des diplômes nationaux intégrés dans le schéma Licence-Master-Doctorat. Depuis 2017, en dehors de l'ouverture de deux DNSEP (option Art mention Cherbourg et option Design mention Éditions) et de nouveaux recrutements au sein de l'équipe pédagogique, des évolutions ont été opérées tant au niveau du recrutement des étudiants que de l'organisation de la formation, avec en point de départ l'organisation d'un séminaire pédagogique en février 2018.

Schéma des études

| | | | |
|------------------|--|--|------------------------|
| Semestres 9 – 10 | DNSEP2 option Art Mention Art ou Mention Cherbourg | DNSEP2 option Design Mention Éditions | 2 ^{ème} cycle |
| Semestres 7 – 8 | DNSEP1 option Art Mention Art ou Mention Cherbourg | DNSEP1 option Design Mention Éditions | 2 ^{ème} cycle |
| Semestres 5 – 6 | DNA3 option Art | DNA3 option Design graphique | 1 ^{er} cycle |
| Semestres 3 – 4 | DNA2 option Art | DNA2 option Design graphique | 1 ^{er} cycle |
| Semestres 1 – 2 | DNA1 | | 1 ^{er} cycle |

Le séminaire pédagogique

Il a réuni les équipes enseignantes, techniques et administratives. Le séminaire a permis de réfléchir collectivement l'ensemble des aspects de la formation artistique supérieure et de proposer des modifications dans les contenus comme dans l'organisation des cursus. Bon nombre de propositions issues des travaux du séminaire pédagogique ont été mises en œuvre à la rentrée 2018 :

- Réunion pédagogique entre les coordinateurs et la direction des études en avril pour cartographier les enseignements de l'année suivante ;
- Organisation de semaines de workshops qui rassemblent l'ensemble des années et options d'études ;
- Renforcement des modules techniques au fil des cursus ;
- Mise en place d'accrochages collectifs ;
- Révision de l'attribution des crédits ECTS (European Credits Transfer System) ;
- Définition des fondamentaux en première année.

Un prochain séminaire pédagogique sera organisé en 2020.

Le concours d'entrée

Le concours d'entrée a été profondément refondu afin d'offrir le plus d'opportunités à la plus grande diversité de candidats et de donner une première image d'un enseignement en école supérieure d'art fondé sur la pratique et l'approche sensible. Les principaux changements sont les suivants :

- Suppression de l'épreuve d'admissibilité au concours. L'ensemble des candidats est convoqué pour les épreuves d'admission sur le site de Caen, ce qui permet notamment aux lycéens de se présenter plus nombreux ;
- Organisation d'une épreuve plastique sur 24 heures corrigée lors de l'entretien avec les jurys d'enseignants afin de correspondre, dès le concours, à l'organisation pédagogique de l'école ;
- Organisation d'une seconde session du concours en septembre sur le même format pour permettre des recrutements aux profils plus diversifiés.

→ Le concours se déroule désormais de la manière suivante :

- Épreuve plastique (coefficient 3) ;
- Entretien avec le jury qui évalue l'épreuve plastique (coefficient 4) ;
- Épreuves écrites de langue vivante (coefficient 1) et de culture générale (coefficient 2) pour les candidats admissibles au terme de l'entretien avec le jury.

234 candidats se sont inscrits au concours d'entrée de mars 2017, 347 candidats à celui de mars 2018. 177 ont été admis à présenter les épreuves écrites (62%). Au terme du concours, 66 candidats ont été admis à l'ésam.

→ Cette nouvelle organisation a permis :

- Une augmentation de 48 % du nombre de candidats entre 2017 et 2018 ;
- Parmi les 347 candidats inscrits au concours d'entrée 2018 de l'ésam, 152 viennent de Normandie, principalement du Calvados (83) et de la Manche (34). 73 candidats viennent de région parisienne. Les autres sont répartis partout en France, jusque Nice. Quelques candidats viennent de l'étranger ;
- Un recrutement plus diversifié (36% de lycéens parmi les inscrits) ;
- Un meilleur taux de confirmation des candidats recrutés (32 confirmations d'inscription sur la première liste de 66 candidats acceptés) ;
- Une augmentation des inscriptions en première année (70 après les deux concours, 44 l'année précédente).

La session de septembre a pour objectif de permettre l'émergence de candidatures différentes. Cette année, les candidats au concours de septembre ont été au nombre de 50 (24 en 2017). 22 ont été admissibles, 5 ont été reçus et 4 se sont inscrits.

Les commissions d'admission

Les commissions d'admission concernent les étudiants qui souhaitent intégrer l'école après une ou plusieurs années validées dans l'enseignement supérieur. En 2018, la période d'organisation de ces commissions est passée de mai à juin pour permettre aux candidats acceptés de pouvoir s'inscrire dans la foulée.

Des commissions locales sont organisées pour l'admission des étudiants de DNA3 de l'école en second cycle. En 2018, sur 43 étudiants inscrits en troisième année, 24 ont candidaté, 21 ont été reçus. En 2019, les commissions d'admission en second cycle concerneront en même temps les étudiants de l'école et les étudiants extérieurs.

Commissions 2017 – mai



Commissions 2018 – juin et septembre



■ Candidats
■ Reçus

Des workshops pour toutes les années

À la rentrée 2018, les 256 étudiants de l'ésam se sont vus proposer 14 workshops différents quelles que soient leur option et leur année d'études. Le même principe sera reconduit la semaine précédant la journée des portes ouvertes (le samedi 2 février 2019). Le fruit de ces workshops de janvier sera alors présenté lors de cette journée importante pour l'école.

→ Ces workshops visent à :

- Décloisonner les pratiques, les options et les années pour que l'ensemble des étudiants et des enseignants travaillent dans le même temps sur des projets de création ;
- Permettre aux étudiants de découvrir des pratiques pédagogiques, des enseignants ou des artistes invités avec lesquels ils n'ont pas l'habitude de travailler ;
- Faciliter l'intégration des étudiants ;
- Centrer la pédagogie sur la création artistique ;
- Dynamiser la période des portes ouvertes afin de présenter au public la richesse et la diversité des formations et des productions des étudiants.

La structuration de la première année

La première année d'études au sein de l'ésam est une année de forte immersion et de découverte des diverses pratiques artistiques. Elle conditionne l'investissement futur des étudiants au sein de l'école. La première année vise à découvrir la méthodologie de travail dans l'enseignement supérieur artistique, à acquérir des connaissances théoriques et à appréhender différentes techniques pour produire des formes plastiques.

Les étudiants sont ainsi amenés depuis la rentrée 2017 à suivre des modules d'initiation puis de perfectionnement dans les différents ateliers techniques de l'école (céramique, bois, métal, photo, son, vidéo, informatique, imprimerie, gravure, sérigraphie et lithographie). Deux semaines avant la rentrée des autres étudiants, ils sont au travail et directement au cœur des pratiques qui nourriront leurs projets.

Par la suite, ils seront amenés à travailler selon de multiples directions plastiques, par champ disciplinaire (dessin, peinture, sculpture, photo, vidéo, écriture, etc.) et progressivement vers des pratiques hybrides et personnelles.

Les évolutions au sein du premier cycle

→ Plusieurs évolutions sont à considérer dans l'organisation des enseignements du premier cycle :

- Permettre une acquisition des fondamentaux techniques en mettant en place des cycles de perfectionnement techniques individualisés au sein des ateliers ;
- Développer les temps d'accrochages collectifs avec des enseignants pour encourager la pratique de mise en espace du travail et d'entretiens avec des enseignants autour de la production plastique ;
- Permettre des temps croisés entre les options Design et les options Art pour créer une culture commune des étudiants de l'école.

Ces évolutions ont été mises en place progressivement depuis la rentrée 2017. À noter que la transformation du DNAT et du DNAP en DNA a permis d'harmoniser la politique des stages de l'école. Désormais, l'ensemble des étudiants du premier cycle est amené à effectuer un stage de deux semaines minimum quelle que soit leur option. Les étudiants sont encouragés à réaliser des stages tout au long de leur cursus, notamment en dehors des périodes de cours.



Atelier Coquiljages et crustacés, octobre 2018 – Photo : M. Masson

Les évolutions dans le second cycle

En dehors de la structuration de la formation (fusion de deux options Art et Communication, création d'une nouvelle option Design Éditions, ouverture d'une mention de DNSEP à Cherbourg), le second cycle a connu progressivement plusieurs évolutions :

- Mise en place d'accrochages plus réguliers en présence des enseignants ;
- Développement des possibilités des ateliers, avec la montée en charge de l'atelier fonderie ainsi que la création du StUDIO, un atelier dédié aux pratiques numériques ;
- Modification de l'organisation du séminaire d'initiation à la recherche qui se construit désormais avec les étudiants, sollicités pour participer à la définition des axes de travail et à la construction du programme annuel ;
- Refonte du calendrier pour le mémoire de DNSEP, qui doit être terminé et rendu en décembre de l'année académique du DNSEP, pour libérer un maximum de temps en semestre 10 en vue du travail plastique pour le diplôme.

La cinquième année est ainsi construite pour favoriser la création artistique pour le diplôme, avec le travail autour du mémoire en début d'année, des accrochages réguliers avec des artistes invités, et un temps totalement libéré pour le travail plastique au semestre 10.

Les évolutions pour l'ensemble des cursus

→ Si la pédagogie a évolué en fonction des options et des cycles, des évolutions plus générales ont également été initiées :

- La suppression de ce qui était appelé la diplômabilité. L'enjeu autour du travail plastique se construit désormais avec la possibilité pour les étudiants de ne pas être prêts en mars ou avril et de pouvoir prendre en compte les remarques des enseignants entre le printemps et le jury de diplôme, sans rogner sur les exigences de l'école quant à la qualité du travail produit ;
- Le resserrement du calendrier des évaluations : les temps d'évaluations de fin de semestre ont été réduits afin de libérer du temps et permettre aux étudiants de faire davantage évoluer leur travail en fonction des remarques des enseignants : l'évaluation est un temps d'échange formatif autour du travail plastique davantage qu'une sanction couperet ;
- Davantage de temps pour les mises en espace dans l'année : l'objectif étant de pouvoir multiplier les moments d'échanges autour du travail, avec ou sans enseignants, et les mises en espaces multiples, pouvant permettre des essais et des accrochages plus aboutis en vue du diplôme ;

– Développer la connaissance de la création artistique contemporaine avec l'invitation d'artistes, de curateurs, d'opérateurs artistiques autant pour des workshops que pour des conférences avec l'ensemble des étudiants.

Organisation des enseignements

→ Les modalités d'organisation des enseignements ont été revues :

- Le coordinateur pédagogique est un professeur de l'établissement qui est le lien privilégié entre l'administration – et plus particulièrement le service des études – et l'équipe pédagogique ainsi que les étudiants. Il coordonne une année ou une option, ou une partie de l'offre de formation : première année, premier cycle de l'option Art, second cycle de l'option Art, premier cycle de l'option Design, second cycle de l'option Design, mémoires et séminaires. Le coordinateur est désormais désigné par ses pairs pour une durée de deux ans ;
- Le règlement des études a été actualisé en co-construction avec les enseignants et les étudiants.

Les diplômes

→ Nombre de diplômés et objectifs :

Entre 2017 et 2018, suite à la fermeture du premier cycle sur Cherbourg et à un taux de réussite moindre en DNSEP, le nombre de diplômés est passé de 100 à 84.

L'objectif est de pouvoir augmenter le nombre d'étudiants diplômés dans les prochaines années :

- Maintenir un nombre de diplômés d'environ 60 en premier cycle (pour 70 étudiants entrants dans l'école en première année) ;
- Augmenter le nombre d'étudiants diplômés du second cycle en prenant notamment appui sur l'ouverture du DNSEP Design Éditions et de la mention Cherbourg de l'option Art.

→ Composition des jurys :

Les compositions des jurys sont un enjeu important pour l'ésam, autant pour la qualité des diplômes délivrés, que pour l'image de l'école et la future insertion professionnelle des étudiants.

Suite à la fusion des options Art et Communication, il y a eu deux sessions d'examens en 2018 pour le diplôme de premier cycle de l'option Art (DNA Art). D'autre part, la transformation du DNAT en DNA a induit un changement dans la composition des jurys (passant de quatre membres à trois). La session du DNSEP Communication 2018 était la dernière session de diplômes de l'option au sein de l'école.

En 2017 la composition des jurys a été revue, en respectant les textes en vigueur.

Pour le DNA, le jury est composé de trois membres :
 – un enseignant de l'école ;
 – un artiste, designer ou théoricien de l'art professeur dans une autre école d'art ;
 – un professionnel du milieu artistique n'enseignant pas au sein d'une école (artiste, designer, opérateur artistique, écrivain, journaliste, etc.).

Pour le DNSEP, le jury est composé de cinq membres :
 – un enseignant de l'école ;
 – un ou deux artistes ;
 – un ou deux opérateurs artistiques (galeriste, curateur, directeur de centre d'art, etc.) ;
 – un enseignant d'une autre école d'art.

En combinaison de ces critères, le jury comprend :
 – un docteur (obligation relative au décret régissant le diplôme) ;
 – un invité parmi les partenaires de l'école, en France comme à l'étranger ;
 – une personne choisie directement par le directeur, après le choix et en complément des trois premiers membres extérieurs choisis par l'équipe pédagogique.

La parité est respectée pour les personnes extérieures invitées.

Des nouveaux recrutements au sein de l'équipe pédagogique

Afin de remplacer des postes d'enseignants non pourvus, et dans l'optique de l'ouverture de ces nouvelles formations, quatre recrutements d'enseignants ont été opérés (Lina Hentgen et David Evrard, artistes, au sein de l'option Art, Juan-Manuel Gomez, designer, et Bérénice Serra, éditrice et artiste, au sein de l'option Design). Julien Pelletier, technicien gravure, et Florent Dubois, assistant d'enseignement en céramique ont également été recrutés.

Les partenariats

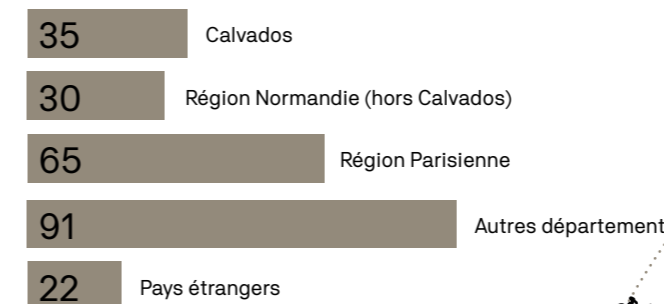
- L'ésam a continué à développer des projets pédagogiques en partenariat avec d'autres institutions culturelles, citons par exemple :
- Le travail avec l'IMEC que ce soit avec l'option Design ou l'option Art ;
 - Le travail engagé depuis trois années avec le festival Femmes dans la ville à Cherbourg en collaboration avec le musée Thomas Henry ;
 - Le partenariat en cours avec le Frac Normandie Caen, que ce soit par l'accompagnement des stages ou de projets communs associant les étudiants pour coréaliser une œuvre dans ses nouveaux locaux ;
 - Des projets avec le musée des Beaux-Arts de Caen, que ce soit dans l'option Design graphique ou l'option Art, avec l'installation des productions d'étudiants dans le musée.



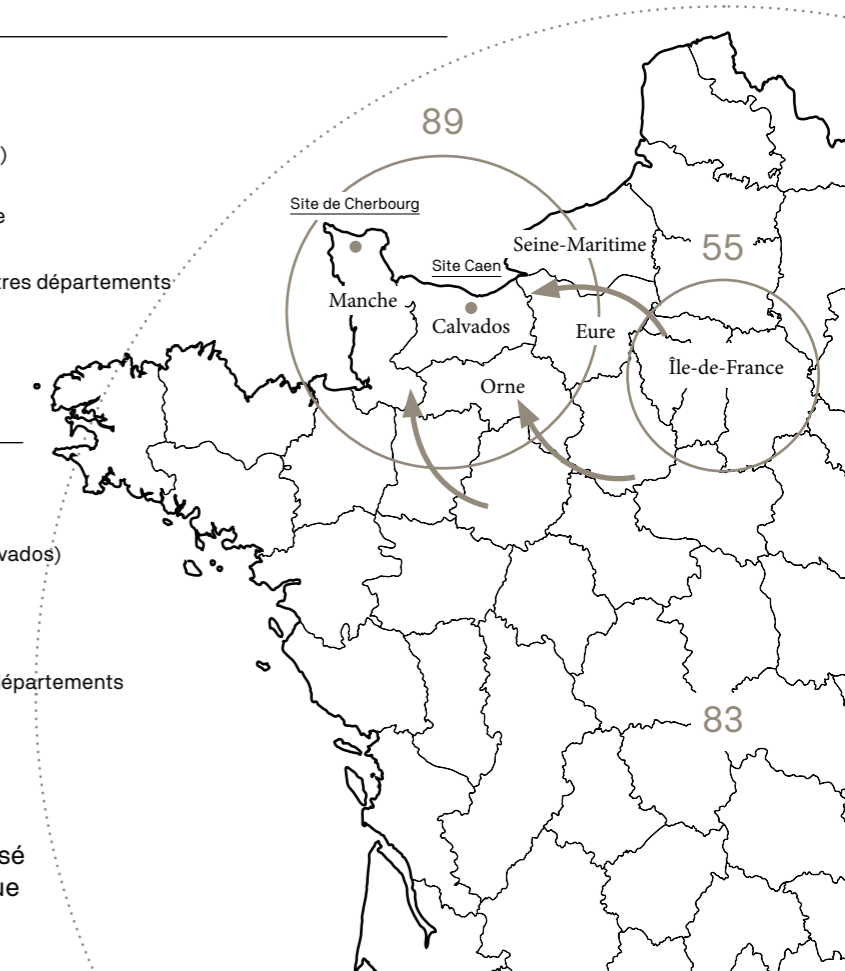
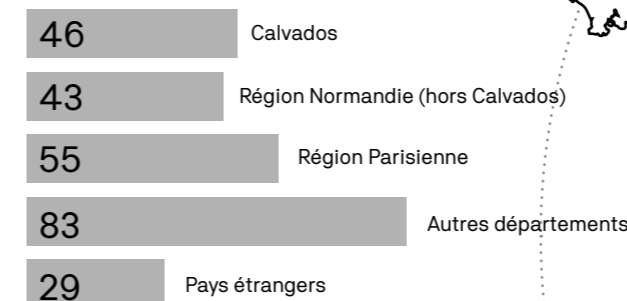
Présentation de Gabriel Courrier devant le jury du DNSEP Communication, juin 2018 - Photo: M. Gottstein

Provenance géographique des étudiants

Promotion 2017–2018 (Nombre d'étudiants)



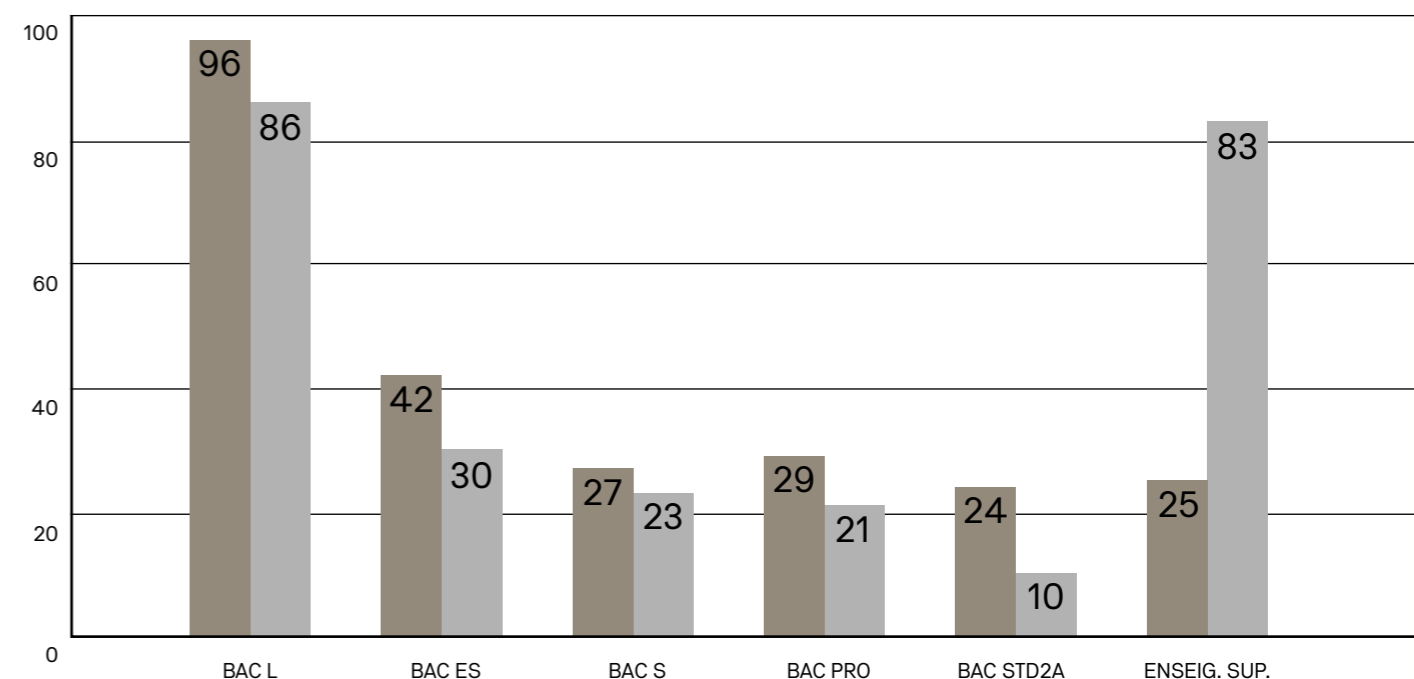
Promotion 2018–2019 (Nombre d'étudiants)



Entre 2017 et 2018, le pourcentage des étudiants issus de la Région est passé de 27 à 34% des effectifs, suite à la tenue du concours d'entrée sous son nouveau format.

Cursus des étudiants l'année qui précède leur entrée dans l'école

Nombre d'étudiants

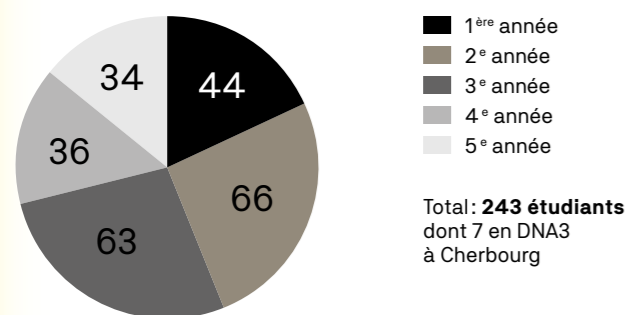


Entre 2017 et 2018, on observe une forte augmentation du nombre d'étudiants qui intègrent l'ésam après avoir effectué une année ou plusieurs dans l'enseignement supérieur.

■ 2017–2018
 ■ 2018–2019

Répartition des étudiants par année et par option

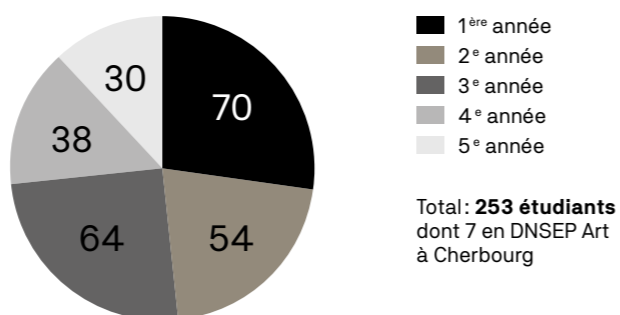
2017–2018 (Nombre d'étudiants)



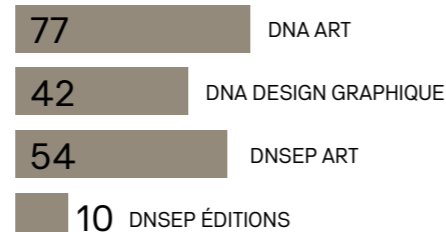
dont



2018–2019 (Nombre d'étudiants)



dont



La nouvelle formule du concours d'entrée a permis la construction d'une première année à 70 étudiants, ce qui laisse envisager une évolution positive en termes d'effectifs durant les prochaines années.

Répartition femmes/hommes

2017–2018 (Nombre d'étudiants)



2018–2019 (Nombre d'étudiants)



Les femmes représentaient 70% des effectifs en 2017 et 76% en 2018.

■ Femmes
■ Hommes

Évolution du nombre d'étudiants boursiers

2017–2018

2018–2019

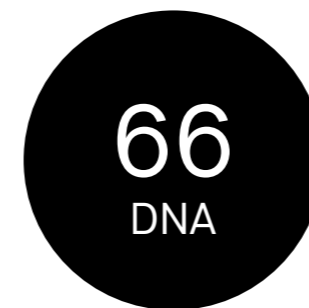


Entre 2017 et 2018, le pourcentage d'étudiants boursiers passe de 43 à 37% des effectifs.

■ Non boursiers
■ Boursiers

Nombre d'étudiants diplômés

Diplômes délivrés en 2017



Diplômes délivrés en 2018



63% des étudiants diplômés sont des femmes. Elles sont 72% en première année, et 70% des effectifs au total. Elles sont 73% des diplômées de premier cycle et seulement 53% des diplômées de second cycle (2018).





Accrochage de Camille Raignaud pour le DNSSEP
Communication, juin 2018 - Photo: M.Gottstein



Accrochage de Manon Brassart pour le DNSSEP
Communication, juin 2018 - Photo: M.Gottstein

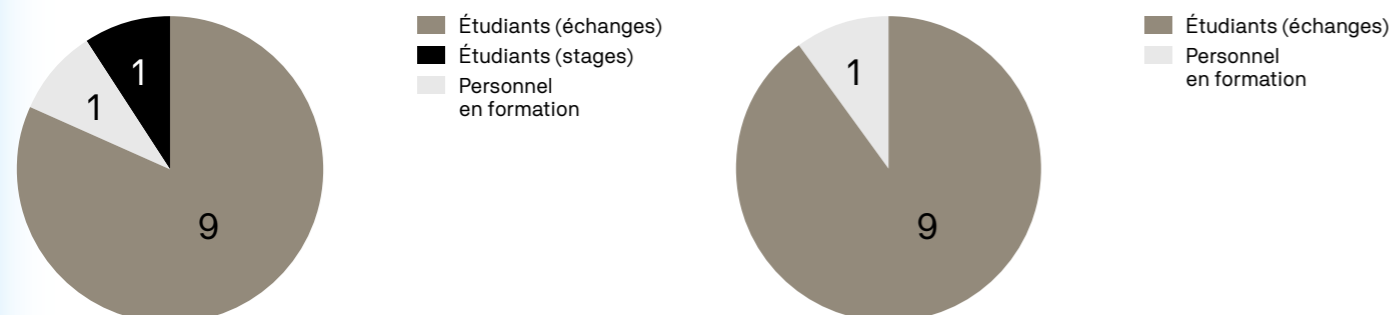


En 2018, l'ésam compte 32 partenariats (23 dans le cadre du programme Erasmus+ et 9 ententes individuelles).

La mobilité des étudiants et du personnel en 2017–2018

11 mobilités sortantes

10 mobilités entrantes



→ Aides à la mobilité 2017–2018:

- Erasmus+ (entre 200 € et 300 € par mois selon le pays de destination);
- Région Normandie (40 € par semaine + forfait de départ de 200 € ou 400 €);
- Bourse de l'école (forfait de 150 €);
- Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) (300 € par mois + forfait pour le voyage).



Séjour d'études de Laurane Parrique à Chicoutimi (Canada), 2016

Les voyages d'études 2017–2018

En 2017, afin de répondre au mieux aux attentes des étudiants et au calendrier des événements internationaux de l'art contemporain, des modifications ont été apportées au schéma des voyages d'études mis en place en 2012:

- Le voyage de deux jours dans une ville française et celui de cinq jours en Europe ont été remplacés par un seul voyage de cinq jours, commun aux étudiants de deuxième et troisième années, effectué au cours des années paires en France et des années impaires dans une ville d'Europe pour une biennale ou un autre événement d'art contemporain;
- Le voyage optionnel de cinquième année a été transformé en une bourse forfaitaire de 150 €, attribuée individuellement aux étudiants une fois au cours du second cycle, afin de leur faciliter l'accès à un voyage (qu'il soit un voyage collectif organisé par un enseignant, une initiative personnelle à visée professionnalisante ou un semestre d'études à l'étranger). Le versement de cette bourse fait l'objet d'une validation par le coordinateur et le service des relations internationales, au vu du projet de l'étudiant.

45

étudiants à Paris

38

étudiants à Bâle

45

étudiants à la Biennale de Venise « Viva Arte Viva »

40

étudiants à la Biennale de Lyon « Mondes flottants »

→ Chiffres clés 2017–2018:

- 22 étudiants étrangers inscrits à l'école (soit 9% des effectifs), les nationalités les plus représentées étant la Corée du Sud et la Chine;
- 32 partenariats;
- 21 mobilités (étudiants et personnels, entrants et sortants);
- 19 612 € d'aide à la mobilité versés;
- 168 étudiants en voyage d'études;
- 3 programmes de résidences à l'étranger;
- 2 projets internationaux.

Opportunités post-diplôme à l'étranger

Dans le cadre du jumelage entre la Région Normandie et le Comté du Hordaland (Norvège), le Hordaland Kunstsenter et l'Université de Bergen ont reçu une jeune diplômée de l'ésam pour une résidence de trois mois, de janvier à mars 2018.

Dans le cadre du jumelage entre la Région Normandie et la Province du Manitoba (Canada), l'ésam a reçu une jeune diplômée de l'Université de Brandon pour une résidence de trois mois, de septembre à décembre 2017.

Dans le cadre du partenariat avec l'association Bubahof et le centre d'art MeetFactory, une jeune diplômée de l'ésam a effectué une résidence de trois mois à Prague (République Tchèque) de juillet à septembre 2018.

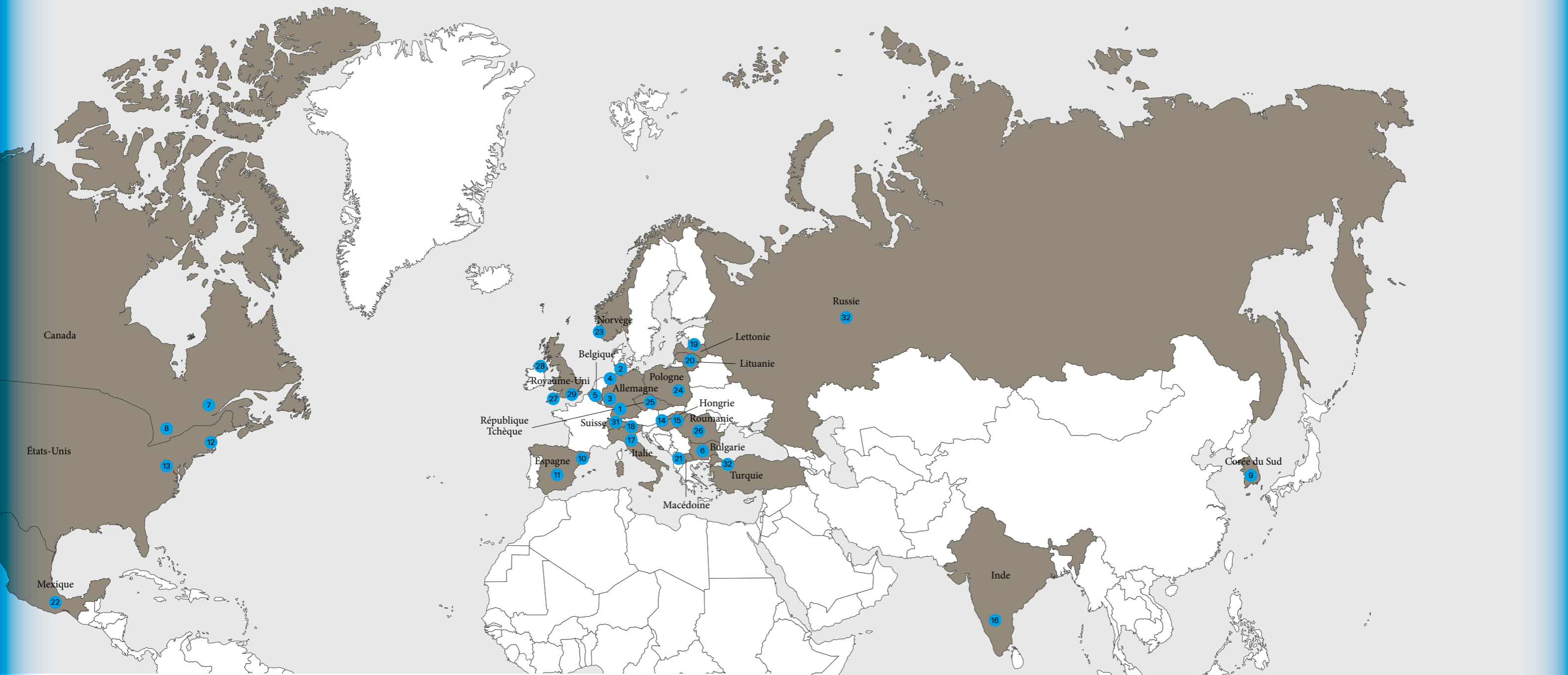
Projets internationaux

→ *Pressez-vous 10 / Normandie pour la Paix*:

En 2017–2018, la dixième édition de l'événement *Pressez-vous* organisé par l'ésam a bénéficié du soutien de la Région Normandie dans le cadre du premier Forum Mondial pour la Paix. À cette occasion, l'école a souhaité donner une dimension internationale à l'événement en invitant des équipes d'enseignants et d'étudiants de deux écoles tunisiennes à participer à deux expositions qui ont eu lieu successivement à l'école et à l'Abbaye-aux-Dames, siège de la Région Normandie.

→ *Exposition Papanache-Camembert*:

L'ésam a pris part à la saison culturelle France-Roumanie de l'Institut Français en organisant une exposition itinérante des travaux de dix jeunes artistes des scènes française et roumaine de l'art contemporain. Organisée en deux temps, à Caen en décembre 2018 et à Cluj-Napoca en avril 2019, cette exposition est soutenue par l'Institut Français et la Région Normandie.



Les écoles partenaires de l'ésam en 2018

Allemagne

- 1 Hochschule für Gestaltung Offenbach-am-Main
- 2 Muthesius Kunsthochschule in Kiel
- 3 Hochschule Mannheim
- 4 Fachhochschule Münster

Belgique

- 5 École de Recherche Graphique

Bulgarie

- 6 Saint Cyril and Methodius University

Canada

- 7 Université du Québec à Chicoutimi
- 8 Sheridan College of Art

Corée du Sud

- 9 Hongik University

Espagne

- 10 EASD Ondara
- 11 Centro Universitario de Artes TAI

États-Unis

- 12 University of Massachusetts Lowell
- 13 Maryland Institute College of Arts

Hongrie

- 14 Metropolitan University of Applied Sciences
- 15 Hungarian University of Fine Arts

Inde

- 16 Karnataka Chitrakala Parishath College of Fine Arts

Italie

- 17 Accademia di Belle Arti di Bologna
- 18 Accademia di Belle Arti di Brescia Santiagiulla

Lettonie

- 19 Art Academy of Latvia

Lituanie

- 20 Vilnius Academy of Art

Macédoine

- 21 Saint Cyril and Methodius University of Skopje

Mexique

- 22 Universidad Internacional

Norvège

- 23 University of Bergen

Pologne

- 24 Academy of Fine Arts Warsaw

République Tchèque

- 25 Academy of Arts, Architecture and Design in Prague

Roumanie

- 26 Cluj-Napoca University of Art and Design

Royaume-Uni

- 27 Plymouth College of Art
- 28 Ulster University
- 29 Wimbledon College of Arts

Russie

- 30 Ural State Academy of Architecture and Art

Suisse

- 31 École Cantonale d'Arts du Valais

Turquie

- 32 Mimar Sinan Fine Arts University



Atelier Caen-Stax-Tunis, mars 2018
Photo: A. Hadjadj Houli



Exposition Papanache Camembert,
novembre 2018 - Photo: M. Masson

IV

Les formations non diplômantes



En amont des cursus de l'enseignement supérieur, l'ésam Caen/Cherbourg propose une classe préparatoire aux concours d'entrée des écoles supérieures d'art et de design française.

Un effectif en forte croissance

La classe préparatoire de l'ésam accueille à la rentrée 2018, 40 élèves contre 30 à la rentrée 2017 et 20 à la rentrée 2016. L'objectif est de permettre au plus grand nombre de lycéens de pouvoir accéder à une préparation aux concours des écoles d'art, en étant attentif à la diversité sociale et territoriale des élèves.

Pour cela, l'école a mis en place depuis 2017 :

- Un partenariat avec les lycées de l'Académie de Caen. L'école se déplace dans les lycées pour présenter les formations. Dans le cadre d'une convention avec le Rectorat de l'Académie de Caen, les élèves suivant un enseignement de spécialité « Arts plastiques » dans les lycées partenaires peuvent accéder à la classe préparatoire de l'ésam après un entretien de sélection organisé au sein de leur établissement. Les lycées suivants participent à ce dispositif : Lycée Jean-François Millet à Cherbourg, Lycée Henri Cornat à Valognes, Lycée Malherbe à Caen, Lycée Marguerite de Navarre à Alençon, Lycée Jean Monnet à Mortagne-au-Perche et Lycée Lebrun à Coutances. L'entretien est mené conjointement par le responsable de la classe préparatoire de l'ésam, l'IA-IPR Arts plastiques et le professeur d'arts plastiques de l'établissement ;
- Une insertion dans le programme « Égalité des chances en écoles d'art et de design », porté par la Fondation Culture & Diversité, permettant à des jeunes de quartiers prioritaires de pouvoir envisager les études artistiques avec un financement adapté.

L'admission en classe préparatoire se fait après le passage devant un jury de trois enseignants. Il y a eu 64 candidatures pour la rentrée 2017 et 122 pour la rentrée 2018, démontrant par là l'attractivité grandissante de cette formation. Depuis 2018, au moins deux sessions d'admission sont organisées (en fonction des effectifs) pour permettre au maximum de lycéens de se porter candidats. Les frais d'inscription à la classe préparatoire s'élèvent à 640 € pour l'année 2018–2019. Depuis deux ans, les élèves de la classe préparatoire ont accès aux bourses de l'enseignement supérieur.

Une formation exigeante

La formation se déroule de début septembre à fin mars selon un emploi du temps hebdomadaire comprenant en moyenne trente-deux heures de travail encadré auquel s'ajoute le travail personnel après les cours. La promotion 2017 a obtenu un taux de réussite de 95%, 21 élèves sur 22 ayant été reçus à au moins un concours d'entrée d'une école supérieure d'art. La promotion 2018 a obtenu un taux d'insertion de 81,5%. 16 élèves sur 27 ont été reçus à au moins un concours d'entrée d'une école supérieure d'art. Il est à noter que six autres élèves de la promotion 2017–2018 ont profité de leur année de prépa pour affiner et mettre en œuvre des projets d'orientation qui les ont conduits vers d'autres horizons que les écoles d'art et de design, ce qui est aussi le rôle d'une année préparatoire.

La baisse du taux de réussite est directement liée à l'augmentation des effectifs : en prenant le parti d'être moins exigeant à l'entrée en classe préparatoire, l'ésam souhaite offrir une chance à un maximum d'élèves issus d'horizons différents d'intégrer l'enseignement artistique supérieur, quitte à ce que certains renoncent en cours d'année.

L'équipe pédagogique

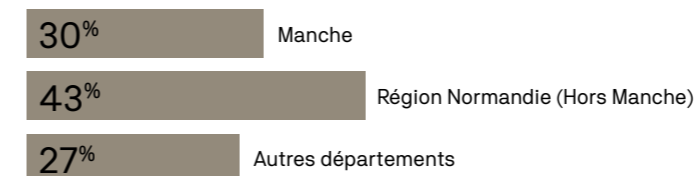
L'offre de formation de la classe préparatoire est assurée par une équipe d'enseignants et de techniciens de l'ésam et d'intervenants extérieurs. L'équipe a été resserrée dans son nombre d'intervenants tout en gardant le nombre d'heures d'interventions, afin d'assurer un noyau dur pour la formation. Quinze enseignants de l'ésam participent à la formation en classe préparatoire.

Un réseau

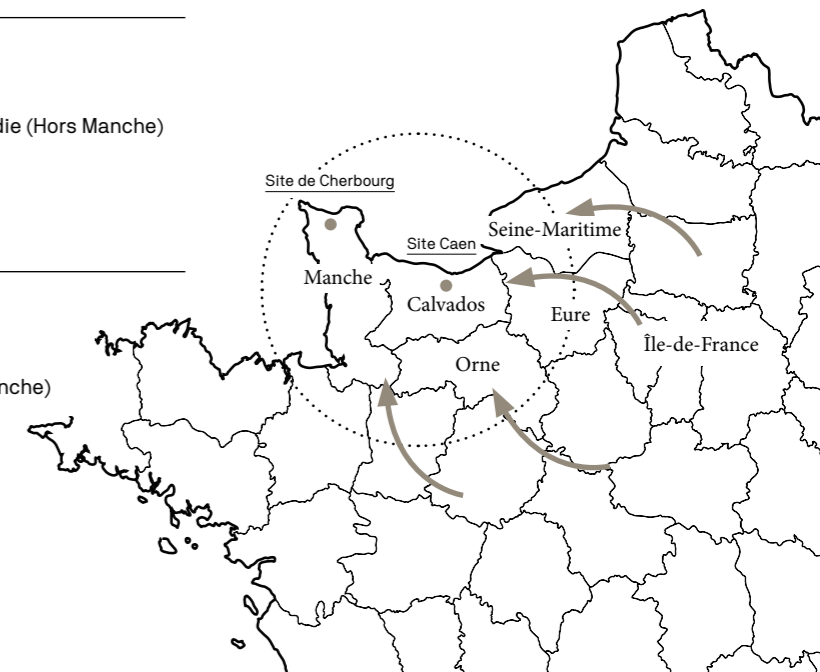
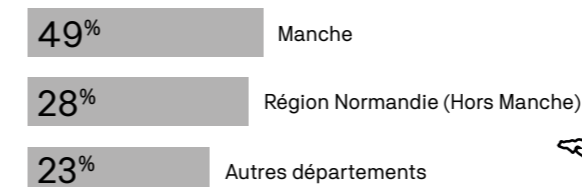
La classe préparatoire de l'ésam est aujourd'hui membre de l'Association nationale des Prépas Publiques aux Écoles supérieures d'Art (APPÉA), permettant ainsi la diffusion des informations et les partages d'expériences entre les écoles publiques ayant une classe préparatoire.

Origine géographique des élèves de la classe préparatoire

Promotion 2017–2018

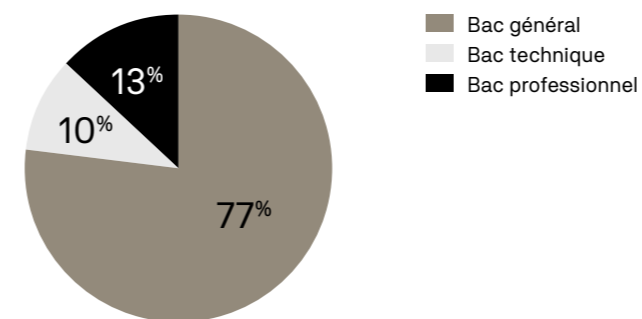


Promotion 2018–2019

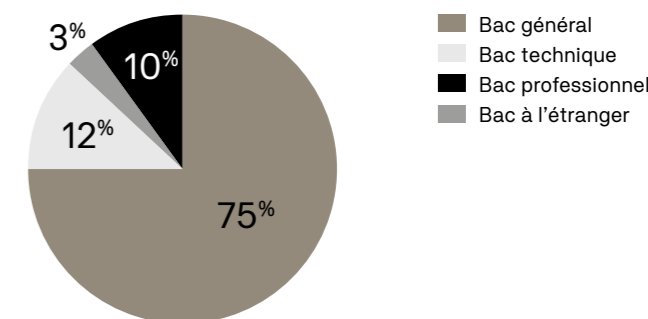


Cursus d'origine des élèves de la classe préparatoire

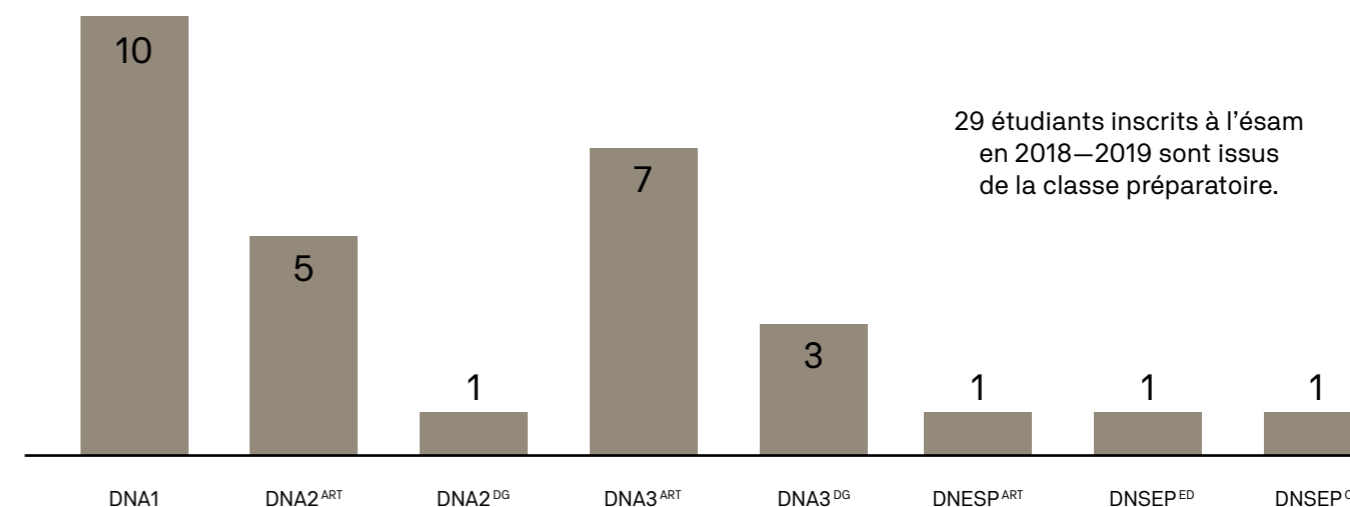
Promotion 2017–2018



Promotion 2018–2019



Anciens élèves de la classe prépa actuellement étudiants à l'ésam





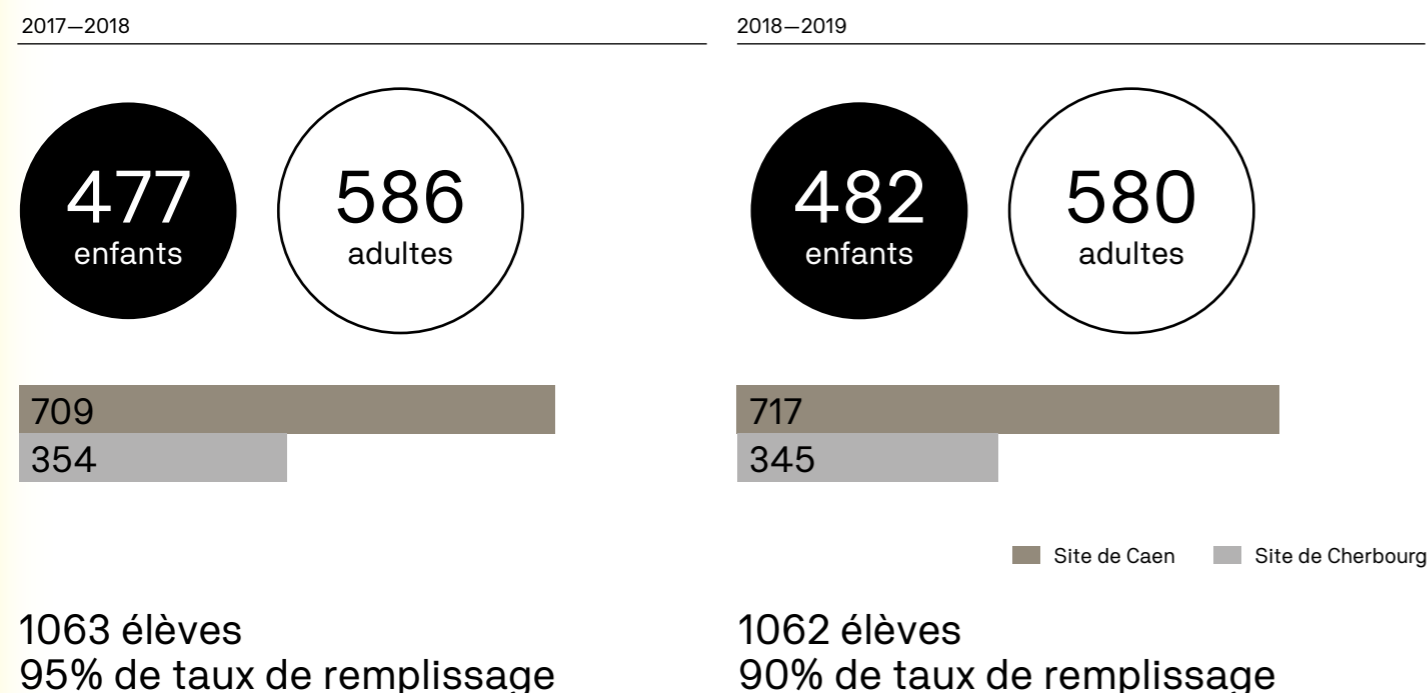
Atelier photographie argentique,
novembre 2018 - Photo: M.Lavallion

Accrochage de la classe préparatoire,
novembre 2018 - Photo: L.Berthevas



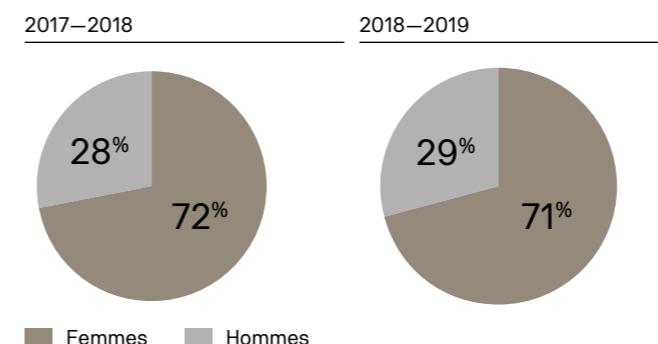
L'ésam Caen/Cherbourg se distingue dans le paysage des écoles supérieures d'art et de design françaises par l'ampleur et la diversité de son offre d'ateliers hebdomadaires Grand public. De mi-septembre à fin juin, ce sont en effet plus de soixante-quinze ateliers de pratique artistique qui sont ouverts, sur les sites de Caen et de Cherbourg, aux enfants, adolescents et adultes sur leur temps libre. Conçus et animés par une équipe de dix-huit enseignants dont certains interviennent également en classe préparatoire, ces ateliers ont pour objectif de développer la créativité et l'expression artistique de chacun par l'expérimentation de techniques variées (dessin, couleur, modelage, céramique, taille du bois, gravure, photographie argentique et numérique, etc.) et la découverte du travail d'artistes contemporains. Leur durée hebdomadaire est de 1h pour les 6–7ans, 1h30 pour les 8–13 ans, 2h pour les 14–18 ans et 2h30 pour les adultes.

Fréquentation des ateliers hebdomadaires

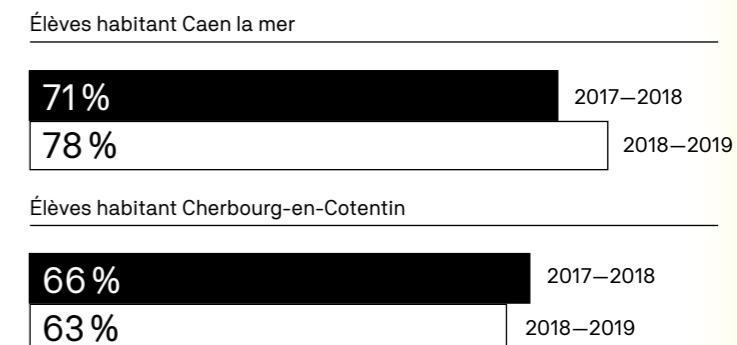


Avec plus de 1050 élèves inscrits, dont un peu plus de 700 à Caen et 350 à Cherbourg, la fréquentation globale des ateliers Grand public est stable en 2017 et 2018 et s'inscrit dans la continuité des chiffres observés depuis cinq ans. La baisse de 95 à 90% du taux de remplissage des ateliers entre 2017 et 2018 s'explique principalement par l'ouverture de cinq nouveaux ateliers sur le site de Caen à la rentrée 2018–2019, ouverture qui a permis d'augmenter les capacités d'accueil de 8,7% mais qui n'a été accompagnée que d'une hausse de 1,1% des inscrits. Il est cependant à noter qu'une partie de ces nouveaux ateliers sont des ateliers 6–7 ans et 8–10 ans positionnés le mercredi matin suite au retour à la semaine de quatre jours dans les écoles primaires de l'agglomération caennaise. Cette nouvelle offre semble avoir répondu aux attentes des parents et de leurs enfants dans la mesure où les quatre ateliers jeune public concernés sont complets.

Répartition des élèves selon leur sexe

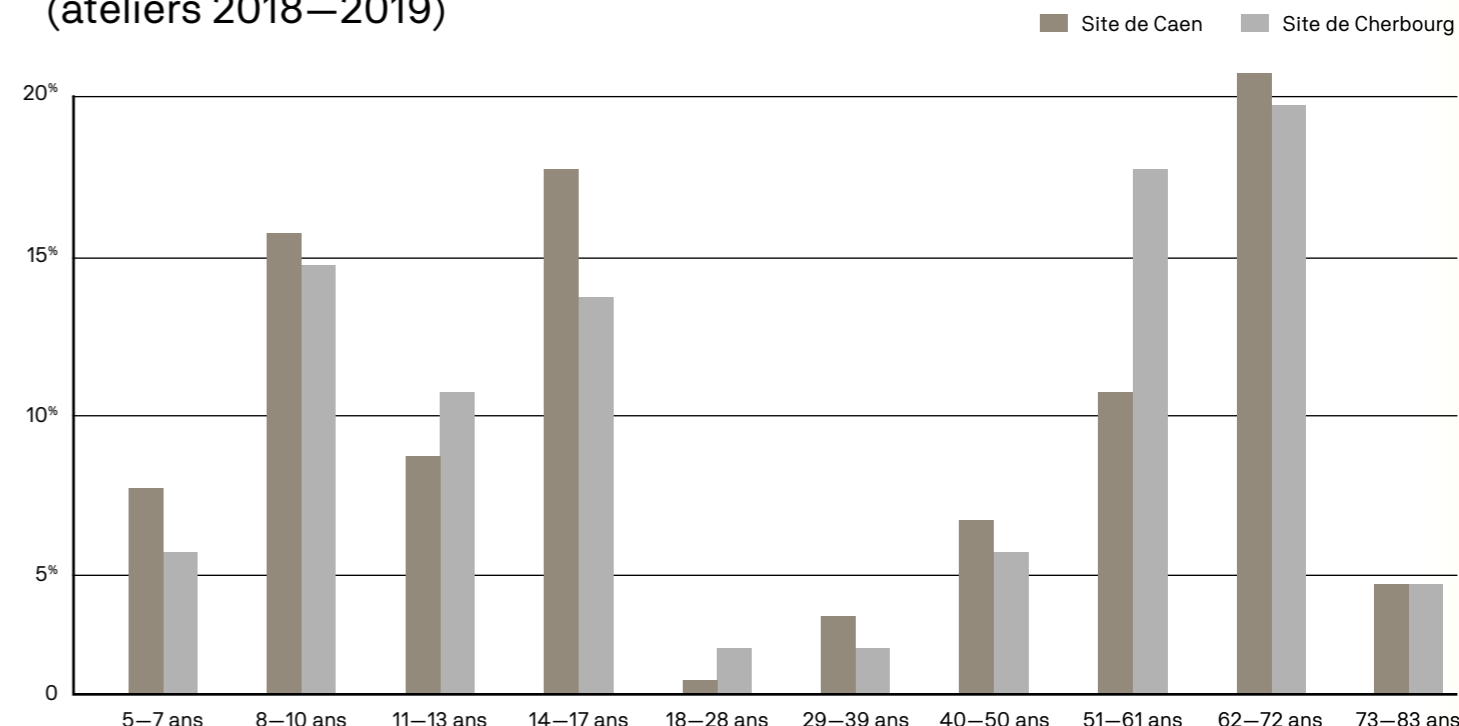


Répartition des élèves selon leur origine géographique



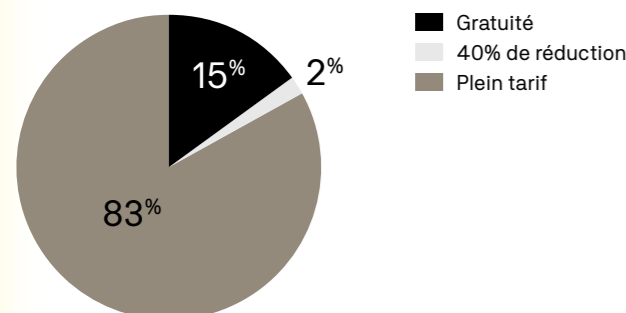
Tout comme dans l'enseignement supérieur, les élèves des ateliers hebdomadaires Grand public sont très majoritairement des femmes (71%), ce pourcentage étant légèrement plus élevé pour les adultes (73%) que pour le jeune public (67%), d'une part, et sur le site de Cherbourg (74%) que sur celui de Caen (70%), d'autre part. Il s'agit par ailleurs d'un public de proximité, plus des deux tiers des élèves résidant dans la Communauté Urbaine de Caen ou dans celle de Cherbourg, ce lien géographique étant plus marqué pour les enfants et les adolescents (84%) que pour les adultes (77%). Enfin, si le secteur Grand public est par essence un secteur « jeune » avec 45% d'élèves âgés de 6 à 18 ans, il est à noter que l'âge médian des élèves des ateliers adultes est de 59 ans à Caen et de 61,5 ans à Cherbourg.

Répartition des élèves selon leur âge (ateliers 2018–2019)

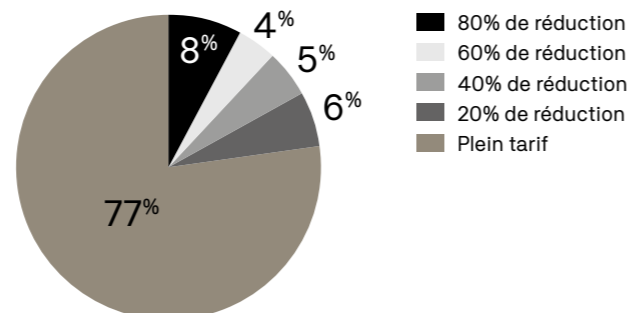


Répartition des élèves par tranches tarifaires

2017–2018



2018–2019



À la rentrée 2018-2019, trois nouveautés sont à signaler en ce qui concerne le processus d'inscription aux ateliers hebdomadaires et leur tarification :

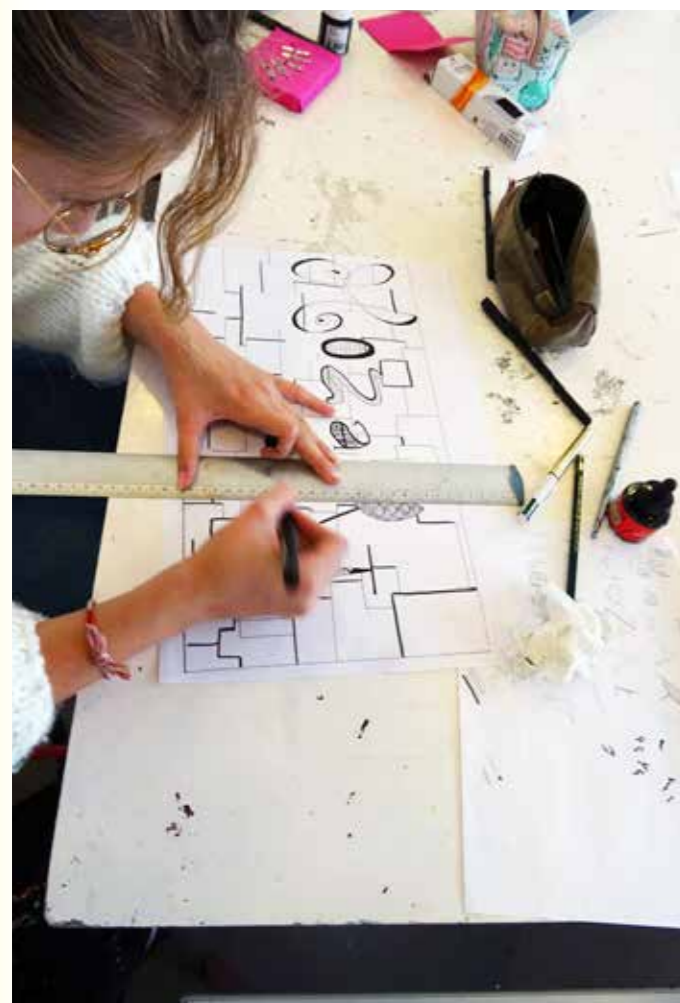
- dans le cadre de la refonte globale du site internet de l'ésam Caen/Cherbourg, le livret des ateliers Grand public a été dématérialisé et est à présent consultable en ligne. Les usagers et futurs usagers ont ainsi accès au calendrier, aux tarifs, au contenu détaillé des ateliers

et aux photos régulièrement mises à jour des travaux réalisés par les élèves. Ils peuvent également prendre connaissance en temps réel du nombre de places encore disponibles dans les différents cours ;

- en lien avec la dématérialisation du livret Grand public et dans le but de faciliter les démarches des usagers, les inscriptions aux ateliers hebdomadaires et le paiement des droits d'inscription s'effectuent à présent exclusivement en ligne. Lors de la première phase des inscriptions, des critères ont été mis en place pour les ateliers où le nombre de demandes est supérieur à celui de places disponibles, afin de permettre un renouvellement du public et d'éviter le principe du « premier arrivé, premier inscrit ». Ainsi, pour les ateliers adultes, les primo-inscrits et les élèves inscrits à un seul cours sont prioritaires, une offre alternative étant systématiquement proposée en parallèle aux élèves dont la demande n'a pu être satisfaite ;

- une nouvelle grille tarifaire a été mise en place pour les ateliers Grand public 2018-2019. Si les droits d'inscription annuels aux ateliers jeune public sont inchangés (53 € pour les 6–7 ans, 74 € pour les 8–13 ans et 96 € pour les 14–18 ans en tarif plein), ceux des ateliers adultes ont augmenté de 245 € à 275 €. De façon parallèle, les modalités de tarification réduite ont évolué. Ainsi, en 2017-2018, les personnes allocataires de minimas sociaux et les personnes non imposables bénéficiaient de la gratuité tandis que les demandeurs d'emploi s'étaient vus accorder une réduction de 40% des frais d'inscription. En 2018–2019, des tarifs plus progressifs s'échelonnant de -20 à -80%, calculés à partir du Quotient Familial Mensuel des élèves ou de leurs représentants légaux ont été adoptés. Ces nouvelles modalités ont permis à un nombre plus important d'usagers de bénéficier d'une réduction. En effet 23% des effectifs globaux bénéficient d'une réduction en 2018-2019 au lieu de 17% en 2017-2018, le pourcentage de bénéficiaires étant plus élevé dans les ateliers jeune public (31%) que dans les ateliers adultes (17%), d'une part, et à Cherbourg (33%) qu'à Caen (17%), d'autre part. Il est à noter que la tranche de réduction la plus élevée, qui permet d'accéder aux ateliers à des tarifs annuels allant de 10,60€ pour les 6–7 ans à 55€ pour les adultes, concerne 8% des inscrits.

Atelier 11-13 ans, 2018-2019
Photo: A. Bourdon



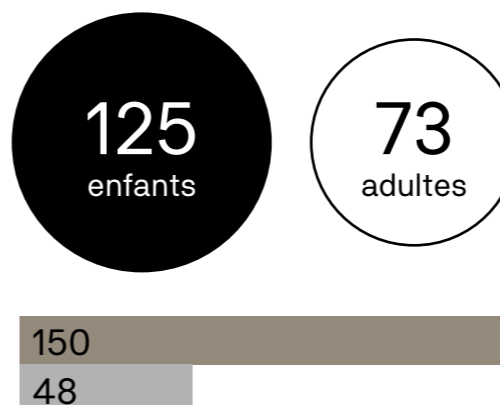
Les stages

En parallèle des ateliers hebdomadaires, des stages sont proposés, principalement sur le site de Caen. Il s'agit de temps concentrés d'initiation aux arts plastiques ou d'approfondissement de la pratique personnelle. Les stages jeune public, qui se déroulent généralement sur trois jours pour un volume horaire global de dix-huit heures et un tarif horaire de 3,5€ par élève, sont organisés

pendant les vacances scolaires d'octobre, de février, d'avril et de juillet. Les stages adultes, dont la durée varie de dix-huit à trente heures réparties sur trois ou cinq jours et pour un tarif horaire de 4,5€ par élève, sont quant à eux organisés tout au long de l'année. Les contenus des stages sont consultables en ligne sur le livret Grand public.

Fréquentation des stages Grand public

2017–2018

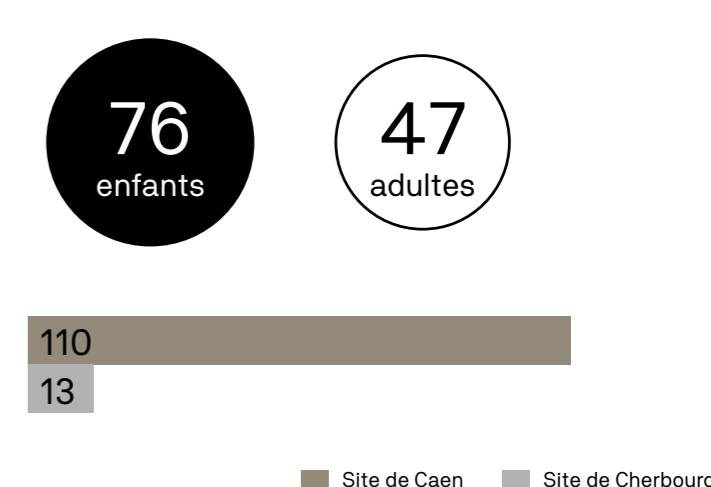


198 élèves
76% de taux de remplissage

Entre 2017 et 2018, l'offre de stages Grand public a diminué de plus d'un tiers, ce qui a engendré une baisse mécanique de 38% du nombre de stagiaires, le taux de remplissage étant sensiblement le même d'une année sur l'autre. Cette diminution de l'offre de stages s'explique par deux facteurs :

- la diminution du nombre d'enseignants à temps partiel pouvant être sollicités pour concevoir et animer des stages jeune public en heures complémentaires ;
- la décision de restreindre l'offre de stages adultes,

2018–2019



123 stagiaires
72% de taux de remplissage

dont le taux de remplissage est assez faible, et d'ouvrir de nouveaux ateliers hebdomadaires avec les heures d'enseignement ainsi libérées.

Il est à noter que les stagiaires adultes sont majoritairement des habitués de l'école, 55% d'entre eux étant inscrits à au moins un atelier hebdomadaire. Les stages jeune public permettent quant à eux de toucher des enfants et adolescents qui ne fréquentent pas l'ésam, seulement 21% d'entre eux étant inscrits à un atelier hebdomadaire lors de l'année en cours.



Dans un double objectif de démocratisation culturelle et de promotion des formations artistiques supérieures, l'ésam mène des projets de sensibilisation aux arts plastiques en partenariat avec divers acteurs associatifs et institutionnels. Ces projets, qui se situent au carrefour du secteur Grand public et de celui de l'enseignement supérieur, sont coordonnés par la Direction des relations extérieures de l'école.

Les actions en direction du public scolaire

En plus des actions de relations publiques visant à recruter de nouveaux étudiants (participation aux Journées du Lycéen, au Salon de l'Étudiant à Caen et au Forum des métiers et de l'orientation à Cherbourg, organisation de visites de l'école pour les classes de lycée et de la Journée portes ouvertes), l'ésam mène, en étroite collaboration avec les services de l'Éducation Nationale, de nombreuses actions en direction du public scolaire et des enseignants. Ces actions ont été regroupées et formalisées au sein d'une convention-cadre qui a été signée avec l'Académie de Caen en novembre 2018.

→ Projet avec les CM1–CM2 :

En lien avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Calvados (DSDEN), l'ésam propose chaque année un projet de pratique artistique aux classes de CM1–CM2 des écoles élémentaires publiques de la Communauté urbaine Caen la mer. Défini par les enseignants référents de l'ésam Caen/Cherbourg en concertation avec les conseillers pédagogiques départementaux en arts visuels, ce projet comprend, pour chaque classe inscrite, une journée d'intervention en milieu scolaire puis une journée d'intervention dans les locaux de l'ésam. Les travaux réalisés par l'ensemble des classes sont exposés à la fin de l'année scolaire dans l'atrium de l'ésam.

Pour l'année 2017–2018, le bilan du projet « De l'écrit à l'image, de l'image à l'écrit ou comment les faire jouer à saute-mouton ? » est très positif :

- 30 classes, soit 740 élèves issus de 13 communes différentes, ont été touchées (ces chiffres sont similaires à ceux du projet « Presqu'île réenchantée » proposé en 2016–2017) ;
- ce sont au total 60 ateliers de pratique artistique qui ont été menés par les trois enseignantes de l'ésam, ce qui a représenté 450 heures d'intervention auprès des élèves ;
- 25 classes se sont déplacées pour l'exposition finale qui s'est tenue du 22 au 25 mai à l'ésam (contre 10 pour celle du projet 2016–2017).



Exposition Saute-mouton, mai 2018
Photo: S. Pouchain

→ Classe à Horaires Aménagés Arts Plastiques du collège Gisèle Guillemot de Mondeville :

L'ésam est un partenaire privilégié de la Classe à Horaires Aménagés Arts Plastiques (CHAAP) qui a ouvert à la rentrée 2017–2018 au collège Gisèle Guillemot de Mondeville. À ce titre, deux jeunes artistes diplômées de l'ésam ont mené, au cours de l'année 2017–2018 avec les 20 élèves de 6^e de la CHAAP, un projet artistique visant à mettre en tension et à exploiter dans une série de réalisations plastiques des techniques traditionnelles (la gravure, la sérigraphie) et les technologies numériques (dont la photographie). Trois séances (7h) se sont déroulées au collège et quatre séances (12h) dans les ateliers techniques de l'ésam. Une exposition des éditions, estampes, stickers et tote-bags réalisés par les élèves lors de ces ateliers ont été exposés à la Mairie de Mondeville du 25 mai au 22 juin 2018. Pour l'année 2018–2019, le projet, en cours de finalisation, visera à établir un lien entre les élèves de deux classes de CM2 des communes de Colombelles et de Mondeville et ceux de 6^e et de 5^e CHAAP, via des ateliers de pratique artistique partagés.

→ « Égalité des chances en écoles d'art et de design » :

L'ésam a intégré à la rentrée 2017–2018, et ceci pour une durée de quatre ans, le programme « Égalité des chances en écoles d'art et de design » initié par la Fondation d'entreprise Culture & Diversité. Ce programme a pour objectif de favoriser l'accès des lycéens issus d'établissements situés dans des zones géographiques prioritaires au réseau des écoles supérieures d'art et de design sous tutelle du ministère de la Culture. L'ésam a pris attache des services académiques pour définir ses deux lycées partenaires dans le cadre de ce programme : le Lycée Salvador Allende, à Hérouville-Saint-Clair, et le Lycée Jean-François Millet, à Cherbourg-en-Cotentin. Les élèves de Terminale option Arts Plastiques de ces deux lycées bénéficient au sein de leur établissement d'une présentation des cursus proposés par l'ésam puis d'ateliers de pratique artistique menés par de jeunes artistes diplômés de l'école. Suite à ces séances de découverte, les lycéens qui envisagent d'intégrer une école d'art après le Baccalauréat peuvent postuler au stage « Égalité des chances » et bénéficier de l'accompagnement financier de la Fondation Culture & Diversité pendant leurs études.

→ Accueil de séances de formation des enseignants :

Des journées de formation destinées aux professeurs d'arts plastiques enseignant en lycée sont régulièrement programmées à l'ésam afin de favoriser les échanges entre les enseignants du second degré et ceux de l'ésam. Par ailleurs, l'ésam met à disposition son auditorium à titre gracieux pour l'accueil des journées de formation pédagogique destinées aux enseignants inscrits aux dispositifs d'éducation à l'image « École et cinéma – Calvados », « Collège au cinéma – Calvados » et « Lycéens et apprentis au cinéma en Normandie ». Cela a représenté sept demi-journées d'accueil en 2017 et dix en 2018.



Exposition de la CHAAP à la mairie de Mondeville, mai 2018 - Photo: J. Latsney

Les actions en direction de publics « spécifiques »

L'ésam Caen/Cherbourg, en partenariat avec différents acteurs des champs socio-éducatif et médico-éducatif (Institut Médico-Éducatif L'Espoir, Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille du Calvados, Centre hospitalier de jour Esquirol), mène des actions de sensibilisation aux arts plastiques en direction de publics spécifiques. Ces actions prennent la forme d'ateliers de pratique artistique conçus par des enseignants de l'ésam en concertation avec les structures partenaires et se déroulant au sein des locaux de l'école. Ils ont pour objectif de stimuler l'imagination des participants (entre cinq et dix personnes), de favoriser l'expression des émotions, d'élargir le champ des connaissances plastiques, mais aussi de susciter l'envie de s'ouvrir vers l'extérieur et d'aller vers l'autonomie et l'intégration. Dix-huit enfants, six adolescents et six adultes ont participé à ces ateliers en 2017 et en 2018, ce qui a représenté un volume d'intervention de 108 heures.

Par ailleurs, depuis 2012, dans le cadre du programme régional Culture/Justice, des enseignants de l'ésam, accompagnés d'étudiants, mènent des ateliers de création artistique en direction des publics placés sous main de justice dans les établissements pénitentiaires du Calvados, de la Manche et de l'Orne. Au printemps 2018, l'un de ces ateliers s'est déroulé au Centre Pénitentiaire de Caen autour de la thématique « Frontières ». Pendant dix jours, onze hommes sont ainsi venus s'initier à la pratique artistique et découvrir l'art contemporain.

Tout au long de l'année, l'ésam produit, co-produit ou accueille des événements culturels ouverts à tous. Ces événements viennent enrichir les recherches artistiques et le parcours professionnel des étudiants tout en permettant à un large public de découvrir la création en cours au sein de l'école.

Sur le site de Caen, des conférences, expositions, performances, projections, concerts, etc. sont organisés dans des espaces spécialement conçus pour accueillir différents types de propositions artistiques : la galerie d'exposition d'une superficie de 200 m²; l'auditorium d'une capacité de 250 places équipé d'un plateau de théâtre de 100 m²; l'atrium, hall d'accueil monumental, doté d'un mur d'accrochage de 25 mètres de long. Sur le site de Cherbourg, l'atelier des élèves de la classe préparatoire et la « salle blanche » peuvent également être ponctuellement mobilisés pour les activités ouvertes au public.

La grande majorité des événements culturels proposés par l'ésam sont le fruit d'étroites collaborations avec son réseau de partenaires locaux et nationaux : le Frac Normandie Caen, l'Artothèque Espaces d'art contemporain Caen, le Musée des Beaux-Arts de Caen, le Point du Jour centre d'art-éditeur à Cherbourg-en-Cotentin, le Musée Thomas-Henry à Cherbourg-en-Cotentin, le Confort moderne à Poitiers, Le Fresnoy – Studio national des arts contemporains à Tourcoing, l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine à Caen, la Bibliothèque Alexis de Tocqueville à Caen, le Théâtre de Caen, la Comédie de Caen – CDN de Normandie, le Centre Chorégraphique National de Caen en Normandie,

Le Trident – Scène nationale de Cherbourg-en-Cotentin, Le Cargö – salle de musiques actuelles de Caen, le Conservatoire de Caen, l'Orchestre régional de Normandie, le Café des images à Hérouville, le CGR Cherbourg Odéon, Le Dôme à Caen, Amavada à Caen, La Fabrique Apefim, etc.

→ En 2017 et 2018, l'offre culturelle de l'ésam est marquée par :

- La reconduction d'événements existant depuis plusieurs années et à présent bien identifiés dans le paysage culturel local (festival *interstice*, salon de la micro-édition *Impressions multiples*, cycles de conférences *XX^e siècle etc.*, exposition d'images graphiques d'actualité *Pressez-vous*);
- L'évolution du format d'autres événements, dont l'exposition des diplômés *À suivre...* qui n'a pas eu lieu en octobre 2018, une exposition des DNSEP 2018 commune avec l'ÉSADHaR étant programmée en février 2019;
- La création de nouveaux événements, notamment le festival *Si Cinéma* qui a vu le jour en mai 2018 et qui met à l'honneur des films réalisés par des étudiants et diplômés des écoles supérieures d'art françaises et étrangères.



Festival Si Cinéma, mai 2018
Photo: M. Masson

XX^e siècle etc.

Conférences d'histoire de l'art
6^e cycle : « De quelques mouvements et tendances dans l'art du XX^e siècle »
Par Fabien Danesi et Fabrice Flahutez
De janvier à mars 2017
Auditorium de l'ésam – Site de Caen
Une proposition du Frac Normandie Caen, de l'Artothèque, Espaces d'art contemporain et de l'ésam en partenariat avec le cinéma
Café des images

Le silence n'est pas la simple absence de bruit

Exposition des Félicités 2016 de l'ésam
Commissariat : Andrea Rodriguez Novoa
Du 9 février au 17 mars 2017
Abbaye-aux-Dames – Caen
En partenariat avec la Région Normandie

Design & société

Conférences proposées par les enseignants de l'option
Design graphique
De mars à avril 2017
Auditorium de l'ésam – Site de Caen

Impressions multiples #6

Multiples & imprimés d'artistes, micro-édition, essais graphiques & typographiques, éditions électroniques & sonores, poésie & littérature
Les 3 et 4 mars 2017
Atrium de l'ésam – Site de Caen
En partenariat avec la Bibliothèque Alexis de Tocqueville, la Fermeture Éclair et le Dôme

I'm expected to...

Exposition des travaux d'étudiants de l'ésam réalisés dans le cadre d'un workshop mené par Myriam Mechita et Julie Crenn
Du 3 au 19 mars 2017
Musée Thomas-Henry – Cherbourg
Proposé dans le cadre du festival « Femmes dans la ville »
En partenariat avec le Frac Normandie Caen

La greffe

Exposition des travaux d'étudiants de l'ésam réalisés dans le cadre d'un workshop mené par Jennifer Caubet et Alexandre Ovize
Du 16 mars au 7 avril 2017
Galerie de l'ésam – Site de Caen

Poésie & arts plastiques

Chapitre 4 : Introduction à une poétique du divers
Les 17 et 18 mars 2017
Bâtiment O ésam – Site de Cherbourg
Proposé dans le cadre du Printemps des Poètes

Pressez-vous #9

Exposition d'images graphiques d'actualité
Du 21 mars au 16 avril 2017
Atrium de l'ésam, site de Caen
Proposé dans le cadre de la semaine de la presse. En partenariat avec l'ÉSAC Cambrai

Interstice

12^e rencontre des inclassables
Installation de Nonotak
Du 27 avril au 7 mai 2017
Galerie de l'ésam – Site de Caen

À suivre...2017

Exposition des diplômés de l'ésam
Commissariat : Louise Bernatowicz
Du 5 octobre au 17 novembre 2017
Galerie de l'ésam – Site de Caen

Écho(s)

Exposition proposée par l'association des anciens étudiants de l'ésam en partenariat avec le Frac Normandie Caen
Commissariat : Camille Binelli, Justine Lecaplain et Justine Richard
Du 30 novembre au 20 décembre 2017
Galerie de l'ésam – Site de Caen

XX^e siècle etc.

Conférences d'histoire de l'art
7^e cycle : « Le corps à l'oeuvre dans l'art du XX^e siècle »
Par Fabrice Flahutez et Cristina De Simone
De janvier à avril 2018
Auditorium de l'ésam, site de Caen
Une proposition du Frac Normandie Caen, de l'Artothèque et de l'ésam en partenariat avec le centre chorégraphique national de Caen en Normandie.

Another Day

Édouard Decam, Franck Eon, Hugues Reip
Collection Frac Normandie Caen
Exposition du 10 février au 7 mars 2018
Galerie de l'ésam – Site de Caen

Design & éthique

Conférences proposées par les enseignants de l'option Design graphique
De février à avril 2018
Auditorium de l'ésam – Site de Caen

Impressions multiples #7

Multiples & imprimés d'artistes, micro-édition, essais graphiques & typographiques, éditions électroniques & sonores, poésie & littérature
Les 16 et 17 février 2018
Atrium de l'ésam – Site de Caen
En partenariat avec la Bibliothèque Alexis de Tocqueville, la Fermeture Éclair et le Dôme

dans une sorte de désordre aidé

Exposition des Félicités 2017 de l'ésam
Commissariat : Jean-Christophe Arcos
Du 15 mars au 22 avril 2018
Abbaye-aux-Dames – Caen
En partenariat avec la Région Normandie

Faire corps

Exposition des travaux d'étudiants de l'ésam réalisés dans le cadre d'un workshop mené par Myriam Mechita et Julie Crenn
Du 15 mars au 1^{er} avril 2018
Musée Thomas-Henry, Cherbourg
Proposé dans le cadre du festival « Femmes dans la ville »

Pressez-vous #10

Exposition d'images graphiques d'actualité
Du 20 mars au 6 avril 2018
Atrium de l'ésam – Site de Caen
En partenariat avec l'Institut Supérieur des Arts et Métiers de Sfax et l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Tunis
Proposé dans le cadre du Forum Mondial Normandie pour la Paix
Avec le soutien de la Région Normandie

Improvisations

Concert commenté de Thierry Escaich précédé d'improvisations d'étudiants de l'ésam avec les élèves danseurs et musiciens du Conservatoire de Caen
Jeudi 22 mars 2018
Atrium et auditorium de l'ésam – Site de Caen
Proposé dans le cadre du festival Aspects des musiques d'aujourd'hui

Interstice

13^e rencontre des inclassables
Installation d'Olivier Ratsi
Du 9 au 20 mai 2018
Galerie de l'ésam – Site de Caen

Si Cinéma

Festival international des cinémas en écoles d'art
Les 24 & 25 mai 2018
Café des images, Hérouville Saint-Clair / ésam – Site de Caen
En partenariat avec le Fresnoy et le Frac Normandie Caen

Ligne de partages

Échanges graphiques franco-tunisiens
Exposition les 7 et 8 juin 2018
Abbaye-aux-Dames – Caen
En partenariat avec l'Institut Supérieur des Arts et Métiers de Sfax et l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Tunis
Proposé dans le cadre du Forum Mondial Normandie pour la Paix
Avec le soutien de la Région Normandie

Les Beaux-Arts culinaires

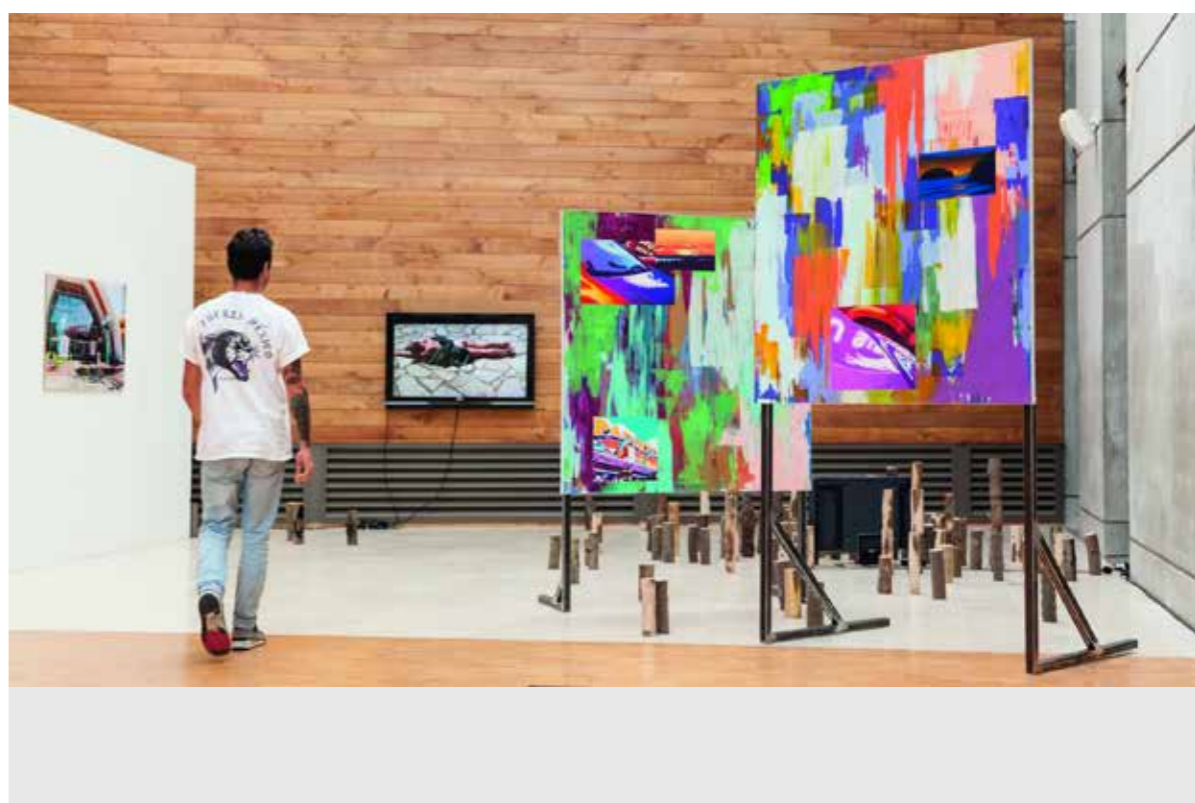
Animations culinaires en écho à des travaux de diplômés de l'ésam Caen/Cherbourg
Les 20 et 21 septembre
Exposition du 17 au 28 septembre
Atrium de l'ésam – Site de Caen

Papanache Camembert

Exposition du 30 novembre au 21 décembre
Galerie de l'ésam – Site de Caen
En partenariat avec Spatiu Intact, Cluj-Napoca
Proposé dans le cadre de la Saison France-Roumanie 2019
Avec le soutien de l'Institut Français et de la Région Normandie



Exposition A suivre 2017,
octobre 2017 - Photo: M.Gottstein



Exposition Presses-vous,
mars 2018 - Photo: M.Masson

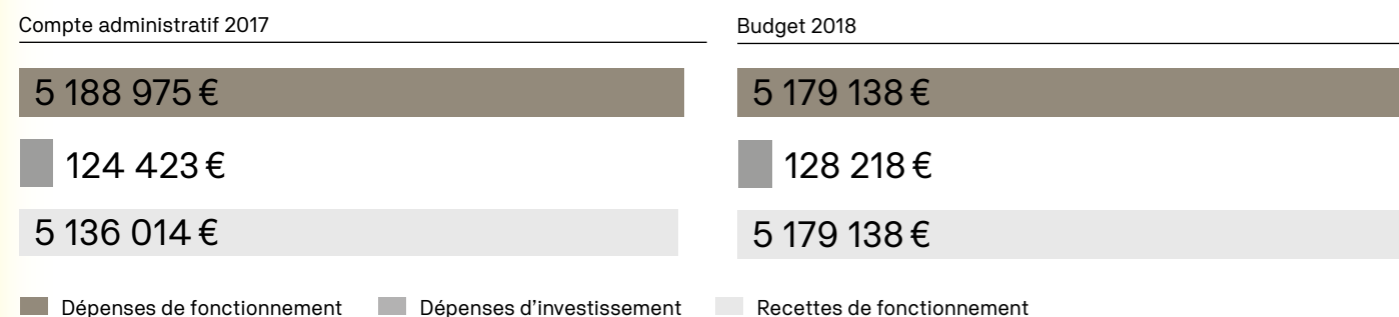


Le résultat comptable de l'exercice 2017 et le budget 2018 sont le reflet d'une gestion budgétaire contrainte. L'établissement a entrepris depuis deux années des efforts conséquents pour contenir ses dépenses et augmenter ses recettes de fonctionnement tout en redéployant un certain nombre de crédits au bénéfice de la pédagogie.

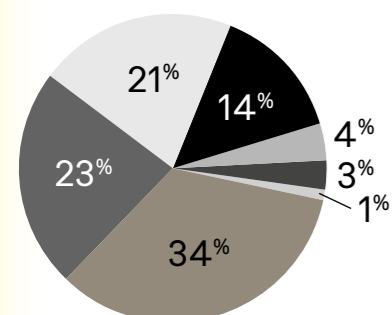
Les dépenses de fonctionnement d'un peu plus de 5,2 millions d'euros sont composées à 80% de charges de personnel et à 20% de charges à caractère général. Chaque année, un peu plus de 120 000€ de dépenses d'investissement sont consacrées au renouvellement courant du matériel et aux aménagements des espaces. En 2018, un tiers des crédits d'investissement a été affecté à un projet de budget participatif. L'ensemble des

usagers a été consulté et trois projets ont été retenus (aménagement d'espaces collectifs, acquisition de matériel de loisir, acquisition d'un four à céramique). Les recettes de fonctionnement sont à 94% issues des contributions des différents partenaires. Les 6% de recettes propres sont générées principalement par les droits d'inscription de l'enseignement supérieur et du secteur Grand public.

Répartition des dépenses de fonctionnement par pôles

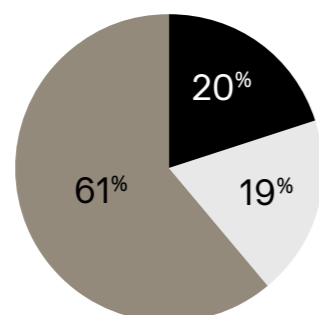


Répartition des dépenses d'investissement



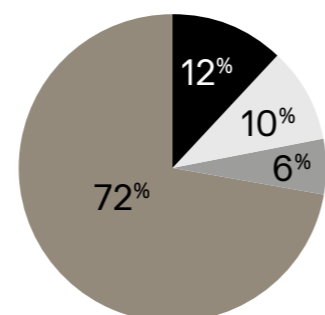
- Acquisition de véhicules
- Mobilier
- Travaux d'aménagement
- Acquisition de Licenses
- Matériel et outillage
- Matériel informatique
- Autres

Répartition des dépenses de fonctionnement par pôle



- Pédagogie
- Ressources
- Relations extérieures

Répartition des contributions des différents partenaires



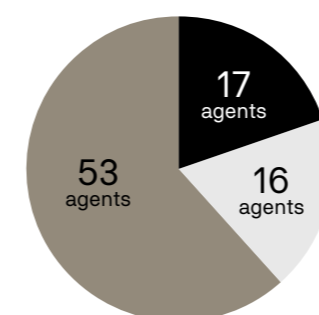
- Communauté urbaine de Caen la mer
- Région Normandie
- État-Ministère de la Culture
- Ville de Cherbourg-en-Cotentin

À compter de l'automne 2017, un nouvel organigramme a été soumis et validé par les différentes instances compétentes. La refonte de cet organigramme, structuré en trois pôles (Pédagogie, Relations extérieures, Ressources), a été l'occasion de mettre à jour et d'harmoniser l'ensemble des fiches de poste des agents.

Les effectifs permanents représentaient 86,1 équivalents temps plein (ETP) à la fin 2017. À cette même époque, 66,1 ETP sont recrutés directement par l'établissement et 18 sont mis à disposition par la Communauté urbaine de Caen la mer ou par la Ville de Cherbourg-en-Cotentin. L'effectif est composé d'agents titulaires, contractuels (CDI et CDD) ainsi que de stagiaires. Chaque année, l'établissement recrute des agents vacataires pour 2700 heures de travail essentiellement sur des fonctions d'enseignement, de modèle vivant et d'accueil. On dénombre peu de mouvement de personnel sur la période 2017 et 2018. Sur cette même période, deux contrats administratifs à durée déterminée n'ont pas été prolongés et quatre postes d'enseignants vacants ont été pourvus dont un à la suite d'un départ en retraite. En termes de chantier social, la direction de l'exam a engagé sur 2017 et 2018 l'élaboration du Document

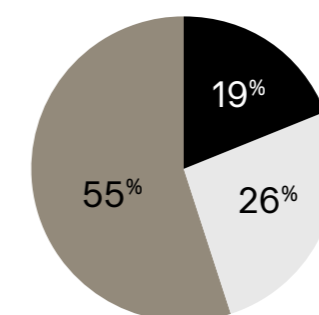
Unique de l'établissement relatif à l'évaluation des risques professionnels pour la santé et la sécurité des agents. Ce document a été adopté par les membres du Comité d'Hygiène et de Sécurité au Travail (CHSCT) au mois de mars 2018. L'établissement a également adopté au sein de son Comité Technique (CT) la mise en œuvre du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP). L'enveloppe de 10K€ dédiée aux formations est stable sur les deux années. Cette enveloppe concerne les formations spécifiques liées aux activités de l'établissement. Ne sont pas prises en compte les formations dispensées par le Cnftp pour lesquelles l'établissement apporte une cotisation. À la suite des élections professionnelles de décembre 2018, la direction proposera aux nouveaux élus du CT un plan de formation pour la période 2019-2020.

Répartitions des effectifs par pôle



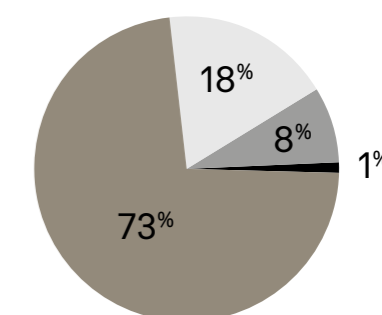
- Pédagogie
- Ressources
- Relations extérieures

Répartition des effectifs par filière



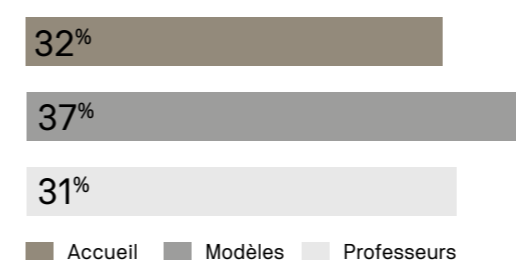
- Culturelle
- Technique
- Administrative

Répartition des effectifs par catégorie de contrat



- Titulaire
- CDI
- Contactuel
- Stagiaire

Vacations



- Accueil
- Modèles
- Professeurs

Répartition femmes / hommes

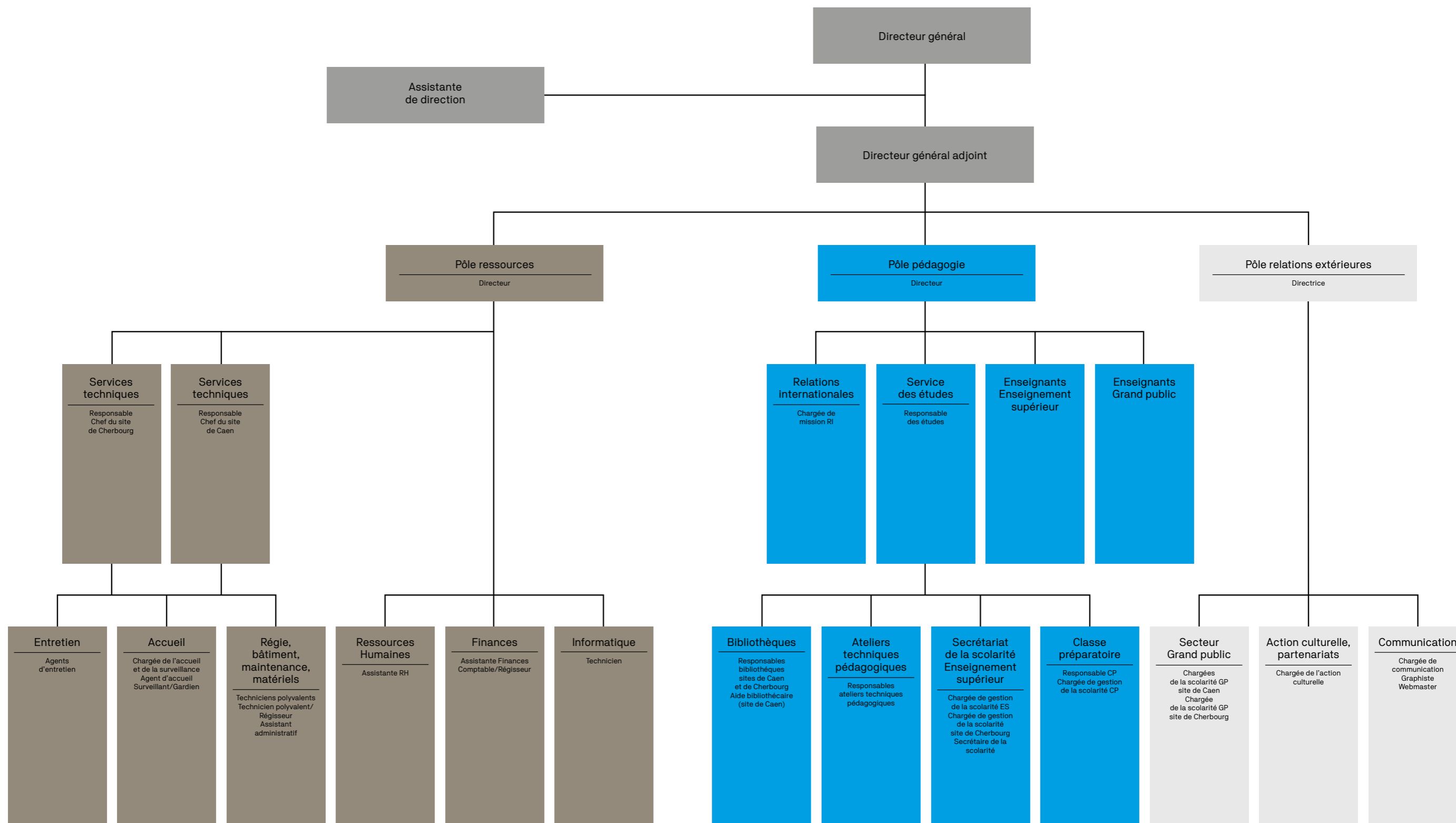


DIRECTION GÉNÉRALE

DIRECTIONS

SERVICES

UNITÉS



L'équipe (décembre 2018)

Direction

Directeur général : Arnaud Stinès
 Directeur général adjoint : Samuel Weddle
 Assistante de direction : Évelyne Legendre

Pôle pédagogie

Directeur : Arnaud Stinès
 Responsable des études : Brice Giacalone
 Chargée de mission Relations internationales : France Jacquel-Blanc
 Bibliothèques : Pierre Aubert, Catherine Blanchemain, Christine Corbet
 Secrétariat de la scolarité Enseignement supérieur : Anne-Claire Ballejos, Lauren Hamel, Roselyne Pringault
 Classe préparatoire : Anne-Claire Ballejos, Matthieu Layeillon
 Responsables des ateliers techniques pédagogiques : Séverine Dufust, Michèle Gottstein, Simon Grépinet, Charline Guyonnet, Arthur James, Jacky Le Gallo, Xavier Leprettre, Eddy Manerlax, Éric Paquette, Julien Pelletier, Alain Quellier, Jean-Marc Thomas, Thierry Topic
 Enseignants : Deepak Ananth, Juliet Bates, Abir Belaïd, Christophe Boudier, Laurent Buffet, Simonetta Cargioli, Sylvie Caty, Louis-Georges Cauvin, Paul Collins, Muriel Couteau, Véronique Delange, David Dronet, Florent Dubois, Marion Dubois, Céline Duval, Béatrice Esnée, David Évrard, Sarah Fouquet, Jérôme François, Michel Gallot, Magali Garçon, Kristel Gauthier, Nicolas Germain, Juanma Gomez, Benjamin Hochart, Lina Hentgen, David K'Dual, Adeline Keil, Efthimios Kouvas, Alice Laguarda, Will Langlands, Matthieu Layeillon, Élisabeth Leverrier, Myriam Mechita, Élisabeth Mies-Wallet, Florence Necken, Jean-Jacques Passera, Isabelle Prim, Claudine Puget, Michaël Quemener, Maxence Rifflet, Tanya Rodgers, Alexandre Rolla, Xavier Rousseau, Françoise Schein, Bérénice Serra, Phil Stephens, Didier Soul, Pierre Tatu, Maxime Thieffine, Philippe Thomarel, Didier Tirard, Thierry Weyd, Emmanuel Zwenger

Pôle relations extérieures

Directrice : Julie Laisney
 Communication : Madeleine Masson, Nathan Latour-Novo, Yannick Robillard
 Chargée de l'action culturelle : Madeleine Masson
 Chargées de la gestion du secteur Grand public : Anne-Claire Ballejos, Amélie Bourdon, Shirley Herbreteau

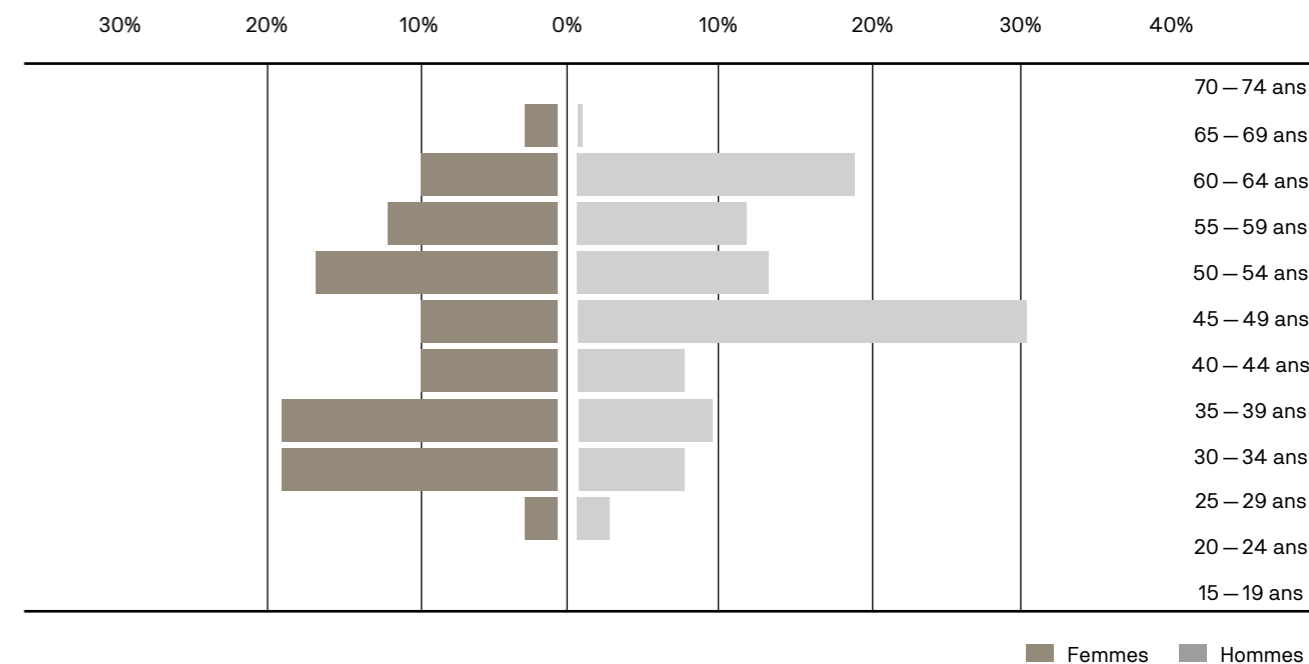
Pôle ressources

Directeur : Samuel Weddle
 Responsable technique du site de Caen : Shadan Adl
 Responsable technique du site de Cherbourg : Xavier Renet
 Assistante ressources humaines : Christelle Rivoalen
 Assistantes finances : Mathilde Becquet, Manon Delente
 Technicien informatique : Yannick Robillard
 Régie, bâtiment, maintenance et matériels : Jacky Bazire, Janick Le Mazier, Alain Mellor, Martin Provost, Jérôme Renouf
 Chargées de l'accueil : Loïse Cesné, Évelyne Mahieu
 Agents d'entretien : Françoise Alexandre, Laëtitia Argacié



Atelier Peinture, site de Cherbourg.
Photo: A. Guilot

Pyramide des âges des agents (2017)



Les espaces de travail

– Aménagement des espaces d'accrochage supplémentaires pour les étudiants (Atrium et la Grande galerie sur le site de Caen);

– Déménagement de la bibliothèque Jérôme Main (d bâtiment A au bâtiment O sur le site de Cherbourg)

Location et mise à disposition des espaces

En dehors de ses activités pédagogiques et culturelles, l'ésam, en fonction des demandes, propose à la location ses espaces pour l'organisation d'événements ou de colloques/conférences (auditorium, atrium et jardins, salles de réunion), permettant ainsi aux institutions ou entreprises partenaires de s'inscrire au cœur de la création artistique.

En 2017, La Préfecture de Région a célébré dans l'auditorium les 30 ans d'Erasmus+ et la Région y a organisé deux événements. L'auditorium et l'atrium ont fait l'objet de huit locations (8 750 €).

En 2018, les mêmes espaces ont été mis à disposition sept fois et ont été loués cinq fois (10 750€).

Les bibliothèques

→ La fréquentation :

↳ Les acquisitions 2017 et 2018 :

1335 livres / 95 DVD / 10 CD / 3 revues / 6 vinyles

2017

20 814 entrées

1722,5 heures d'ouverture (12 pers./h)

1675 entrées

2018

16 532 entrées

1279,5 heures d'ouverture (13 pers./h)

1642 entrées

■ Site de Caen ■ Site de Cherbourg



Bibliothèque Jérôme Mathin,
site de Clerbourg - Photo: X.Renet

Exposition Catalogue d'Étienne Charry,
mars 2018 - Photo: M.Gottstein



Lors de sa séance du 16 juin 2017, le Conseil d'administration a adopté une modification de ses statuts. Les principales modifications ont été les suivantes :

- Le nombre de membres du CA a été fixé à 24 maximum, répartis en 2 collèges dont le premier, celui composé des membres des tutelles est majoritaire : 13 membres, le second collège étant composé de 11 membres dont 5 représentants de l'école ;
- Pour être en conformité avec le Code Général des collectivités territoriales, la parité a été prévue dans les différents organes délibérants. Des suppléants ont également été élus pour éviter le manque de quorum ;
- Le directeur général est désigné en conformité avec les préconisations de l'Andéa (Association nationale des écoles supérieures d'art) ;
- CEVE : modification de la composition pour davantage de représentativité au niveau de l'établissement afin que les 1^{er} et 2nd cycle soient également représentés ;
- Conseil scientifique : évolution dans la composition avec parité parmi les personnalités qualifiées et les représentants de l'école. Il doit se nourrir du travail de ces personnalités qualifiées (artistes, galeristes, doctorants, chercheurs au nombre de 5) pour fonctionner, en lien avec les problématiques du monde contemporain ;
- Inscription des contributions des membres.

→ Le Conseil d'administration :

En 2017 et 2018, le Conseil d'administration s'est réuni dix fois et a abordé les sujets principaux suivants :

- Le compte administratif, le débat d'orientation budgétaire et le budget primitif ;
- L'évolution de la maquette pédagogique ;
- La modification du règlement des études ;
- La Convention d'association avec la ComUE Normandie-Université ;
- Les droits d'inscription ;
- Le Document Unique d'évaluation des risques professionnels ;
- La modification du tableau des effectifs ;
- Les différents tarifs de location, d'intervenants extérieurs et de vente de consommables ;
- Le nouveau dispositif des voyages d'études ;
- Le versement de subventions aux associations partenaires ;
- La mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) ;
- Le nouvel organigramme et la modification du tableau des effectifs ;
- L'installation et les attributions du Conseil d'administration suite à la modification des statuts de l'EPCC.

→ Le Conseil des études et de la vie étudiante (CEVE) :

En 2017 et 2018, le CEVE s'est réuni sept fois et a abordé les sujets principaux suivants :

- Évolution de la maquette pédagogique ;
- Organisation du concours d'entrée ;
- Organisation des Portes ouvertes ;
- Convention de partenariat avec le Rectorat ;
- Projet de règlement intérieur des ateliers Grand public ;
- Bilan semestriel ;
- Point sur les préfigurations des deux futurs DNSEP ;
- Mémoires et temps pédagogiques accordés au tutorat ;
- Mise à jour du règlement des études de l'enseignement supérieur ;
- Information sur la mise en place du Conseil scientifique ;
- Bilan du concours d'entrée 2018 ;
- Calendriers pédagogiques et organisation de l'année 2018–2019 ;
- Diplômes de fin d'année ;
- Accréditation des établissements et des diplômes ;
- Charte Égalité dans l'enseignement supérieur ;
- Évaluation des enseignements.

→ Le Comité technique (CT) et le Comité hygiène, sécurité et santé au travail (CHSCT) :

En 2017 et 2018, ces deux instances se sont réunies sept fois au total et ont abordé les points suivants :

- Le document unique d'évaluation des risques professionnels ;
- Fiches de poste ;
- Nouvel organigramme ;
- Mise en place du RIFSEEP ;
- Modification et évolution du tableau des effectifs.

→ Le Conseil scientifique :

Lors de sa séance inaugurale du Printemps 2018, les membres ont pu aborder les questions suivantes :

- Soutien aux projets de recherche ;
- Projet pour un 3^e cycle au sein de la ComUE Normandie Université ;
- Examen d'un dossier d'appels à projets du ministère de la Culture.

Une seconde réunion s'est tenue en novembre 2018 :

- Point sur le recrutement à l'automne de 3 doctorants dans le cadre du doctorat de recherche et de création en Normandie RADIAN ;
- Soutien à l'obtention du doctorat ou de l'HDR pour les enseignants de l'ésam.

L'année 2019 permettra de consolider l'ensemble des réformes engagées. Les nouvelles formations devront s'installer et trouver leur rythme et leurs modalités de fonctionnement.

Le développement des partenariats nationaux et internationaux sera poursuivi. Le pied à terre de l'école à Prague bénéficie aux étudiants et leur ouvre de nouveaux horizons. D'autres pistes seront explorées.

Au niveau national, le partenariat avec le Confort Moderne sera conforté. D'autres pistes seront explorées en vue de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés.

Une exposition et une publication rassemblant l'ensemble des diplômés des établissements supérieurs culturels de Normandie sera proposée en partenariat avec l'ÉSADHaR.

La structuration de la recherche dans l'établissement devra être consolidée, notamment par une réflexion sur l'initiation de laboratoires de recherche au sein de l'école. Le suivi des doctorants, le co-encadrement de leurs travaux, les modalités de partage de leur recherche avec le second cycle demanderont une attention particulière.

La refonte du site web et de la stratégie de communication graphique sera poursuivie, l'intégration de galeries numériques pour les diplômés constitue une prochaine étape.

Le recrutement d'une promotion de 70 étudiants de première année sera recherché, entraînant une augmentation progressive des effectifs étudiants de l'école et, mécaniquement, du nombre de diplômés. Cette volonté devra être accompagnée d'une réflexion sur la gestion des espaces pour accueillir dans les meilleures conditions des effectifs en hausse.

Une réflexion sera engagée pour envisager dans les années à venir la possibilité d'un DNSEP Art international dispensé en anglais et ouvert sur des partenariats internationaux.

La politique d'exposition de l'école sera questionnée. Elle concerne la programmation de la Grande galerie d'une part et d'autre part l'exploitation future d'espaces extérieurs d'exposition que l'ésam souhaitera consacrer à la jeune création contemporaine.

Directeur de la publication:
Arnaud Stinès

Conception graphique:
Nathan Latour-Novo

Légendes des photos:

- p.5 Accrochage de Manon Brassart pour le DNSEP Communication, juin 2018 (photo: M. Gottstein);
- p.10 Accrochage de Rudy Dumas-Jandolo pour le DNSEP Communication, juin 2018 (photo: M. Gottstein);
- p.23 Accrochage d'Hanie Seo pour le DNSEP Art, juillet 2018 (photo: M. Gottstein);
- p.30 Évaluations de la classe préparatoire, octobre 2018 (photo: L. Berthevas);
- p.40 Exposition *Another Day*, collection Frac Normandie Caen, février 2018 (photo: M. Masson);
- p.48 Atelier Construction d'une scène, novembre 2018 (photo: M. Masson).

